

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matières du tems.

Contenant aussi quelques nouvelles de Littérature

M A Y 1760.



A LUXEMBOURG,

Chez l'Héritière d'ANDRÉ CHEVALIER, vivant
Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine.

M. DCC. LX.

*Avec Privilège de Sa Majesté Impériale &
Approbation du Commissaire Examinateur.*

AVIS AU PUBLIC:

CE Journal paroitra, comme de coutume, régulièrement au commencement de chaque mois. On ne négligera également rien pour continuer à le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il sera possible. Pour cela on invite les Savans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. Ils sont priés d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) à l'Héritière de feu le Sr. Chevalier, qui a seul le fond de cet Ouvrage mensal depuis son origine, & le vend complet & par mois séparés.

On trouve aussi chez la même Héritière, outre ses impressions; un grand assortiment de Livres de tous Pays. Elle débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques & Littéraires, entre autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux : Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Père Nicéron, Barnabite, à présent 44 vol. : Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24 volumes en 42 parties, & continué : Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18 vol. : & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Savans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12 Tomes 27 parties in 8°. nouv. édit. revûë par Mr. de Casumat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ladite Héritière le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 34 tomes en deux parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique, à présent 45 volumes.

LA CLEF
DU CABINET
DES
PRINCES DE L'EUROPE

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matières du tems.

M A Y 1760.

ARTICLE PREMIER.

*Contenant quelques nouvelles Littéraires:
& autres remarques curieuses.*

UN in-octavo charmant de 332 pages, sans l'Avertissement & la Dédicace à l'Ami des Hommes, nous est donné de l'Imprimerie des Srs. Chaubert & Hérisant, Libraires à Paris, sous ce titre. *LES SAISONS, Poème traduit de l'Anglois de Thompson.* En voici une Analyse.

Le spectacle de la Nature est pour tous les hommes; mais combien peu savent en jouir! Les uns, spectateurs sans talents, ne voyent
X 2 qu'avec

qu'avec des yeux stupides ou distraits. Les autres, observateurs sans ame, n'apportent que leurs assertions qu'un sentiment éteint ou usé. La plupart n'existent que pour le cercle d'objets tracé autour de leur personne : tout ce qui est au-delà, échappe à leurs regards, & n'intéresse point leur curiosité. Il y a cependant de ces hommes privilégiés, qui font leur étude & leurs délices de la contemplation de la Nature. Trop avares de leurs moments & trop économiques de leurs forces pour les perdre dans la recherche stérile des causes, ils ne s'occupent que du soin de voir & de sentir les merveilles qu'épale partout la Nature. Tantôt ils la fixent en grand : d'un œil intrépide ils embrassent ce tableau toujours mouvant, toujours animé, dont l'immense perspective épuise & soutient l'admiration. Tantôt ils la suivent dans les détails, ils s'égarerent, pour ainsi dire, avec elle dans cette multitude de décorations, qui ne varient la scène de l'Univers, que pour nous donner une idée des richesses de son Auteur.

C'est dans cette classe d'hommes vraiment rares, que nous croyons devoir placer l'Auteur du *Poème des Saisons*. Thompson a étudié la Nature, il s'est pénétré de ses beautés, il en a fait l'objet de ses chants. Ne cherchons dans lui, ni le rival de Virgile, ni l'antagoniste de Lucrece : il ne s'amuse point à donner des préceptes, ou à établir un système. C'est le Peintre de la Nature, qu'il rend quelquefois avec grâces, le plus souvent avec force, toujours avec vérité. Sûr de plaire & d'intéresser sans le secours de la Fable, il a osé faire un Poème où les Dieux de la Mythologie ne jouent aucun rôle, & leur absence n'y laisse point de vuide.

de. Supérieur aux règles qui subjuguent les petits esprits, & que le génie brave avec succès, il dédaigne l'appareil d'une division trop méthodique; & ne consultant que son sujet, il consacre un chant à chaque Saison. Les délices du Printemps, les travaux de l'Été, les fruits de l'Automne, les frimats de l'Hyver se placent successivement sous son pinceau. Si les productions de nos climats fournissent à ses tableaux variés, il enrichit la collection de ce que les climats étrangers offrent de plus rare. Il ne croiroit point avoir représenté la Nature, s'ils se bornoit à la partie que nous en voyons. Il faut qu'il peigne les ardeurs de la Ligne, & les glaces du Pole, les vents qui regnent sur nos Mers, & les typhons de l'Equateur, les richesses de l'ancien Monde, & les trésors du nouveau. Géographe, Astronome, Naturaliste, il déploie une variété de connoissances qu'on pardonne au Savant, parce qu'on apperçoit toujours le Poëte. Son imagination belle & grande saisit toutes les images qui se présentent, & répand la vie sur tout ce qu'elle traite. Les couleurs paroissent quelquefois trop sombres, les traits trop fortement prononcés, les sujets trop mornes; mais souvenons-nous que c'est un Anglois qui peint. La fierté mâle de son pinceau vaut peut-être bien la légèreté & la délicatesse du nôtre. Combien de beautés dans la Nature sont perduës pour nous, parce que nous n'y voyons pas cette régularité, cette douceur de traits, auxquelles il semble que nous ayions vouë un goût trop exclusif. D'ailleurs Thompson est plein de sentiment: tout annonce chez lui le cœur vertueux qui respecte la Religion & qui aime l'humanité. Animé d'un zèle vrai-

ment patriotique, il célèbre avec enthousiasme la patrie qui le vit naître. Faut-il que ce zèle amer pour les François se répande en reproches contre notre Nation ? Ces reproches pourroient figurer tout - au - plus dans un *Pamphlet*, qui n'a que quelques moments à vivre, & qui ne fait point amuser s'il ne calomnie ; ils sont déplacés dans un Poëme fait pour survivre à son Auteur, & dont la vérité doit être le plus bel ornement.

L'esquisse informe que nous venons de tracer d'après une première impression, ne suffit pas au Lecteur curieux. Il veut connoître plus en détail le Poëme, & il est juste de se prêter à ses desirs. Dans l'impossibilité où nous sommes, vû les bornes d'un Extrait, de transcrire les beautés sans nombre répandues dans l'Ouvrage, citons quelques morceaux qui nous ont paru plus propres à donner idée du génie & de la manière de l'Auteur.

LE PRINTEMPS. Après une courte invitation au Printemps, & une Dédicace dont l'élégance naïve annonce les graces de la plus riante des Saisons, l'Auteur entre ainsi en matière.

Le sombre Hyver se précipite au fond du Nord, il rappelle les Autans furieux : ces fiers esclaves obéissent, & quittent les collines gémissantes, les forêts dépouillées & les vallons ravagés. Un vent plus doux succède, il caresse de l'aile la terre encore effrayée &c. . . . La saison est encore incertaine ; l'Hyver revient de temps en temps sur ses pas. Il souffle vers le soir, il glace la foible & tendre Aurore, & commande à ses frimats d'attrister la plus belle heure du jour. . . . Enfin le Soleil bienfaisant quitte le signe du

— Bélier,

Bélier, & le brillant Taureau le reçoit. . . .
Le Laboureur joyeux apperçoit la Nature re-
naissante. Il tire de l'étable ses Bœufs vigou-
reux & les conduit à l'endroit ou son utile
charruë est enfin libre des entraves de la gé-
lée. . . . »

» O Ciel, sois nous propice !
Vents, précurseurs de la fertilité, échauffez
le sein maternel de la Terre; descendez, fé-
condes rosées; douces & fertiles ondées, tem-
pérez le feu de la Nature agissante. . . .
Vous qui vivez dans le luxe & l'opulence,
dans la pompe & dans l'orgueil, vous trou-
vez ces détails indignes de vous. . . . Jadis
les Rois & les Héros, bienfaiteurs du genre
humain, ne dédaignoient pas de conduire la
charruë sacrée. . . . Vous généreux Anglois,
qui honorez l'Agriculture, préparez la Ter-
re. . . . à recevoir les influences d'un ciel
favorable, & disposez-la à vous offrir un
jour les dons d'une Automne abondante. . . .
Ce que les douces haleines des Zéphyrus ont
commencé, l'œil brillant du Père de la Na-
ture l'acheve; il dardé profondément ses
rayons vivifiants, & pénètre jusques dans les
retraites obscures de la végétation. . . .
L'herbe nouvelle croît, s'épaissit, & rit à l'œil
de toute part. . . . La main rapide & cachée
de la Nature répand à la fois dans les Jardins
des couleurs riantes sur les fleurs, & dans l'air
le doux mélange de tous les parfums. Le
fruit attendu n'est encore qu'un germe nais-
sant caché sous des langes de pourpre, &c. »

Bientôt les points de vue deviennent plus
intéressants, l'imagination du Poëte l'anime.
L'attention de la Nature qui a confié les ger-

mes innombrables des plantes aux vents favo-
 rables qui les dispersent par-tout, & les dépa-
 sèrent au milieu des éléments chargés de les nour-
 rir, le pénétre de reconnoissance. Il en prend
 occasion de décrire le bonheur de l'homme dans
 l'état d'innocence. « Age heureux, où le sang
 25 humain n'étoit point mêlé de chair immon-
 25 de! L'homme alors étranger aux Arts cruels
 25 de la vie, aux rapines, aux carnages, à la
 25 mort, aux excès, à la maladie, étoit le Maî-
 25 tre, & non le Tyran du monde. Le Crépus-
 25 cule alors éveilloit la race heureuse de ces
 25 hommes purs Leur assoupissement
 25 léger, comme leurs peines, s'évanouissoit
 25 doucement; renaissant entiers comme le So-
 25 leil, ils se levoient pour cultiver la Terre
 25 qui se prêtoit à leurs soins &c. . . . Ces
 25 fortunés enfants du Ciel ignoroient le tort &
 25 l'injustice; la raison & l'équité étoient leurs
 25 loix; aussi la Nature bienfaisante les traitoit-
 25 elle en mère tendre & satisfaite &c. Mainte-
 25 nant ces temps rapides & innocents, d'où
 25 les Poètes fabuleux ont tiré leur âge d'or,
 25 ont fait place au siècle de fer. Les premiers
 25 hommes goûtoient le Nectar de la vie; nous
 25 en épuiſons aujourd'hui la lie. Les esprits
 25 languissants n'ont plus cet accord & cette
 25 harmonie qui fait l'ame du bonheur; notre
 25 intérieur a perdu tout équilibre; les passions
 25 ont franchi leurs barrières; la raison à demi-
 25 éteinte, impuissante ou corrompue, ne s'op-
 25 pose point à cet affieux desordre; la colère
 25 convulsive & difforme se répand en fureur;
 25 ou pâle & sombre, elle engendre la ven-
 25 geance &c. Jadis le Ciel s'en vengea par
 25 un déluge; un ébranlement universel sépara

la voûte qui retenoit les eaux du firmament
&c. Les Saisons irritées depuis ont tyrannisé
l'Univers confondu. . . . Cependant au mi-
lieu de ce déluge de maux, le remède le
plus naturel se dérobe à nos connoissances
bornées. Les simples les plus salutaires me-
urent *négligés*, quoi qu'abondamment *dois*
de cette ame pure, qui donne la santé &
rajeunit les organes de la vie. . . . L'homme
sanguinaire s'est rendu indigne de ces bien-
faits naturels : agité d'une ardeur dévorante,
il est devenu le lion de la plaine & pire en-
core. . . . L'homme que la Nature forma
d'un limon plus doux, qu'elle doïta d'un cœur
propre à concevoir & à nourrir les tendres
émotions de la bienfaisance, à qui seul elle
enseigne à pleurer. . . . L'homme cette
belle créature, qui porte *les doux souris*, &
dont les regards tendent naturellement vers
le Ciel ; l'homme, hélas ! . . . ose tremper
sa langue dans le sang ! Les bêtes de proie,
qui vivent de sang & de mort, mâtirent la
mort : mais vous, Brebis, qu'avez-vous fait ?
Vous, race paisible, en quoi avez-vous mé-
rité la mort ? Vous. . . . Déjà la Muse rapide
a parcouru les beautés du Regne végétal, elle
prend un vol nouveau, l'harmonie des bois la
rappelle. Elle entend les concerts des Oiseaux,
elle s'insinüé dans leur petit ménage, elle peint
leur tendresse pour une postérité qui a encore
besoin de leurs secours. . . . Le temps
arrive où les petits parés de leurs plumes,
impatiens, dédaignent l'assujettissement de
leur enfance ; ils essaient le poids de leurs
ailes, & demandent la libre possession des
airs. La liberté va bientôt rompre les liens
de

» de la parenté, devenuë désormais inutile ; la
 » Providence toujours œconome ne donne à
 » l'instinct que le nécessaire Les jeunes
 » Elèves se hazardent enfin, ils voltigent au-
 » tour des branches voisines, ils se refu-
 » sent, en tremblant, à la vague de l'air, jus-
 » qu'à ce que les auteurs de leurs jours les
 » grondent, les exhortent, leur commandent,
 » les guident & les font partir. La vague de
 » l'air s'enfle sous ce nouveau fardeau, &
 » son mouvement enseigne à l'aile encore
 » novice l'art de flotter sur l'élément ondoyant,
 » &c. »

Nous avons dit que tout, dans ce Poëme, respire la vertu. Invité par son sujet à traiter de la plus impérieuse des passions, Thompson, loin de justifier ses délires, en trace un tableau qui est de main de Maître, & dont tous les traits sont l'éloge de la pudeur. Il faut cependant convenir que cet Auteur appuie trop sur les détails, & que ses couleurs, quoique préparées par les mains de l'innocence, pourroient frapper trop vivement des imaginations tendres ou déjà coupables.

L'ÉTE. Après quelques descriptions, dont nous supprimons, malgré nous, le détail, l'Auteur poursuit ainsi : » Tandis que je goûte la
 » douceur de l'ombre, . . . vole, imagination
 » hardie, prends l'essor, & considère les mer-
 » veilles de la Zone torride, climat impitoya-
 » ble, auprès duquel les chaleurs que je sens
 » ne sont rien, & le firmament que je vois est
 » de glace. C'est là que le Soleil brillant s'éle-
 » ve tout-à-coup perpendiculairement, &
 » chasse du ciel à l'instant le crépuscule qui
 » ne fait que paroître. Environné d'une flam-

me ardente, il étend ses fiers regards sur tout
l'air éblouissant. Il monte sur son char en-
flammé ; mais il fait sortir devant lui des
portes du matin les vents *Alifés*, pour tem-
pérer les feux, & souffler la fraîcheur sur un
monde accablé. . . . Là les rochers abondent
en pierreries, & les montagnes sont enflées
de mines qui s'élevont sur le faite de l'Equa-
teur, d'où plusieurs sources jaillissent & rou-
lent de l'or. Là sont des forêts majestueuses. . .
des arbres inconnus aux Chants des anciens
Poètes ; mais nobles fils de la chaleur puis-
sante, percent les nuages, portent dans les
cieux leurs têtes hérissées, voilent le jour
même en plein midi &c. Transporte-moi,
Pomone, dans tes bosquets de Citroniers. . .
Toi, bel Ananas, toi, l'orgueil du Règne vé-
gétal, audessus de tout ce que les Poètes ont
imaginé de l'âge d'or, permets que mon heu-
reuse main te dépouille de tes vêtements
rouffus, & que répandant tes trésors d'Am-
broisie, je jouisse d'un banquet digne de Ju-
piter même. «

La perspective change : les plaines s'étend-
ent à l'infini ; les prés sont sans bornes ; &
l'œil errant, toujours attiré & jamais fixé,
se perd dans un océan de verdure. On y voit
une autre Flore, parée de couleurs plus har-
dies & de plus riches agréments que celle
des jardins : elle jouë sur les champs, & verse
d'une main légère un Printemps préférable à
la parure de nos jardins les plus superbes. . . .
Le long de ces régions solitaires, loin des
foibles imitations de l'art, la majestueuse Na-
ture demeure dans une retraite auguste. On
n'apperçoit que des troupeaux sauvages, qui
ne

ne connoiffent ni maître , ni bergerie. Des
 fleuves prodigieux roulent leurs vagues fer-
 tiles. . . . Les oifeaux les plus brillants s'af-
 femblent en grand nombre fous l'ombrage de
 long des fleuves. Ils paroiffent de loin comme
 les fleurs les plus vives. La main de la Na-
 ture prit plaisir à orner de tout fon luxe ces
 nations panachées , & leur prodigua fes couleurs
 les plus gaies. Mais fi elle les fait briller
 de tous les beaux rayons du jour , cependant
 toujours mefurée elle les humilie dans leur
 chant. . . . O terre merveilleufe , le Soleil
 te regarde toujours d'un rayon perpendicu-
 laire. . . .

La fcène change : au milieu du plein midi ,
 le Soleil tout à coup accablé fe plonge dans
 l'obfcurité la plus épaiſſe. L'horreur règne :
 un crépuſcule terrible mêlé de jour & de nuit
 qui fe combattent & fe ſuccèdent , paroît for-
 tir de ce groupe affreux. Des vapeurs con-
 tinuelles roulent en foule jufqu'à l'Equateur ,
 d'où l'air raréfié leur permet de fortir. Des
 nuages prodigieux s'entaffent , tournaient avec
 impétuoſité , entraînés par les tourbillons de
 vents , ou font portés en ſilence. . . . char-
 gés des tréſors immenſes qu'exhale l'Océan.
 Au milieu de ces hautes Mers condensées ,
 autour du ſommet glacé des montagnes éle-
 vées , théâtre de la guerre des vents , le ton-
 nerre poſe ſon trône ténébreux. Les éclairs
 furieux & redoublés percent & pénètrent de
 nuage en nuage ; la maſſe entière cédant en-
 fin à la rage des Eléments ſe précipite , ſe
 diſſout & verſe des fleuves & des torrents. »
 La perspective ſ'obſcurcit de plus en plus ; dif-
 férentes ſcènes d'horreur ſe remplacent ; des

Caravanes ensevelies tout à coup dans des tourments de fables ; des Vaisseaux surpris par l'orage, & brisés ou coulés à fond par la tempête ; des Villes désolées par la peste, & n'offrant plus dans les pâles Citoyens qui survivent, que des spectres décharnés, des cadavres ambulants : tels sont les sombres objets que l'imagination ardente de l'Auteur peint avec feu ; mais ce feu, semblable aux traits enflammés qui percent la nuë, éblouit plus qu'il n'éclaire : l'impression qu'il laisse dans l'ame, est un sentiment confus de tristesse & d'horreur.

La Philosophie a trop bien servi le *Peintre des Saisons* pour échapper à sa reconnoissance. Après une description noble & relevée par le sentiment, où indépendamment des autres beautés, on admirera le groupe des grands Personnages qui ont illustré l'Angleterre, & dont chacun conserve ici sa *physionomie*. Le Chant est terminé par l'éloge de la Philosophie. « Sans toi que seroit l'homme ignorant ? Un sauvage errant à travers les bois & les déserts. . . . il ne connoitroit ni le bonheur domestique mêlé de tendresse & de soin, ni l'excellence de la morale, ni les douceurs de la société, &c. . . . Au moyen de tes leçons, les plans de la police, la paix, l'union & l'amour fraternel embellissent la carrière de la vie, &c. » On trouvera sans doute la louange prodiguée, si on veut l'appliquer à la *Philosophie à la mode*, cette Philosophie qui s'autorise de la raison & qui la deshonne. La Philosophie de Thompson adore le Créateur, élève l'ame au-dessus de la fange des desirs rampants, inspire la vertu, chérit l'humanité. La différence est trop palpable, & le Lecteur ne peut plus s'y tromper.

L'AUTOMNE. Ce Chant est plein, comme les précédents, de descriptions, dont le coloris est riche & poétique ; nous n'en rapporterons que trois, car on ne peut pas tout citer. Voici d'abord quelques traits du tableau de l'Industrie.

« Puissante Industrie, ce sont là tes bienfaits,
 « toi que le travail, la sueur, & la peine ac-
 « compagnent toujours ; mais qui cependant
 « est la source bienfaisante des Arts heureux
 « & de la douce *Civilisation*.

« L'homme en vain portoit la semence des
 « Arts profondément gravée dans l'esprit : en
 « vain il en trouvoit les matériaux versés avec
 « abondance sur toutes les parties de la ma-
 « tière ; une profonde léthargie enveloppoit
 « tous ces germes de bonheur. . . . L'hom-

« me étoit triste avec ses semblables, & passoit,
 « dans l'obscurité, des jours inaccessibles au
 « plaisir : siècle de fer, qui ne cessa qu'à l'in-
 « stant où l'Industrie s'approchant éveilla la

« Paresse, & développa ses propres facultés.
 « L'Industrie fit voir à l'homme que la Nature
 « prodigue n'attendoit que le secours des Arts
 « pour verser l'abondance. . . . Alors le Com-

« merce appella dans les Villes le Marchand
 « laborieux ; & les ruës furent le rendez-vous
 « des richesses étrangères. . . . Le luxe versa

« ses brillants trésors. La toile unie se peignit
 « des plus vives couleurs, imita les corps, l'ac-
 « tion & la ressemblance. La pierre parut s'a-

« nimer & recevoir la vie sous la touche de
 « l'Art, triomphe de l'imagination. Tout est le
 « fruit de l'Industrie, tout lui doit son lustre
 « & sa beauté. Nous lui devons les délices de

« la vie, &c. »

Les Physiciens sauront peut-être gré à l'Aut-
 teur,

teur, de la description brillante qu'il fait de l'origine des Fontaines. » Tout obéit. Scènes «
surprenantes! Contemplons. Je découvre le «
berceau ténébreux des rivières; je pénètre, «
& je les entends travailler pour leur liberté. «
Je vois les couches de sable inclinées & ran- «
gées avec art, les crevasses entr'ouvertes pour «
recevoir les pluies, les neiges fondantes & «
les brouillards..... Sous les pleurs conti- «
nuelles des pluies, je vois les siphons des ro- «
ches d'une étendue immense; les vastes résér- «
voirs de craie endurcie ou d'argile concen- «
trée, formés pour contenir les eaux: de-là «
elles épanchent leurs richesses accumulées, «
les trésors crySTALLINS du monde liquide; elles «
se font un passage bouillonnant à travers le «
sable agité, &c. ».

L'Auteur est trop partisan de la belle & simple Nature, pour être insensible aux plaisirs de la vie champêtre. Ces plaisirs, qui exercerent autrefois le pinceau des Virgile & des Horace, se retrouvent ici tracés de la main même du sentiment. « Ah! s'il connoissoit son bonheur, combien seroit le plus heureux des hommes, celui qui loin du tumulte des Villes, retiré dans quelque vallon fertile avec un petit nombre d'amis, goûte les plaisirs purs de la vie champêtre! &c. » On reconnoit à ce début, que Thompson a profité de Virgile: il a sçu aussi s'approprier les images riantes & naïves de l'Ode *Beatus ille*; mais il n'est pas simple Copiste. On remarquera dans ce tableau, peut-être un peu trop long, (car c'est là son défaut) des traits qui ne sont qu'à lui, & qui ne déparent point ceux qu'il doit à l'Antiquité.

L'HYVER. Nous ne transcrivons ici qu'un
 morceau. Le détail des occupations & des amu-
 sements de l'Hyver rappelle à l'Auteur les déli-
 cea de l'Etude ; & voici comme il les peint.

Je converse avec ces Morts illustres, ces Sa-
 ges de l'Antiquité, révéérés comme des Dieux,
 bienfaisants comme eux, Héros donnés à
 l'humanité pour le bonheur des Arts, des
 Armes & de la *Civilisation*. Concentré dans
 ces pensées motrices de l'inspiration, le
 Volume antique me tombe des mains, &
 méditant profondément, je crois voir s'éle-
 ver lentement & passer devant mes yeux
 étonnés ces Ombres sacrées, objet de ma
 vénération. Socrate..... Solon..... Lyeur-
 gue, &c. &c. Un Peuple puissant, race de
 Héros, s'avance ; son front plus sévère n'a
 d'autre tache qu'un amour excessif de la Pa-
 trie, passion trop ardente & trop partiiale.
 Numa, la lumière de Rome, fut son premier
 & son meilleur fondateur, puisqu'il fut celui
 des mœurs, &c. &c. &c. Quel est celui qui
 s'avance d'un air grave, doux & majestueux
 comme le Soleil du Printemps ? C'est Phoë-
 bus lui-même, ou le grand Berger de Man-
 toue. Le sublime Homère paroît aussi, ra-
 pide & audacieux Pere du Chant. La Muse
 Britannique vole à ses côtés, & l'égale. L'un
 & l'autre percent l'espace & l'obscurité, &
 parviennent d'un plein vol au sommet du
 Temple de la Renommée, &c. &c. Société
 divine, ô vous, les premiers d'entre les Mor-
 tels, ne dédaignez pas de m'inspirer dans les
 nuits que je vous consacre. Faites que mon
 ame prenne l'essor & puisse s'élever à des
 pensées semblables aux vôtres. Et toi Silence,
 puissance

puissance solitaire, veille à ma porte, éloi-
gne tout importun qui voudroit me dérober
les heures que je destine à cette étude, &c.
» &c. »

Ce que nous avons rapporté jusqu'à présent, ne donne qu'une idée bien superficielle du mérite de l'Ouvrage. Des tableaux isolés, des morceaux le plus souvent abrégés, ne laissent voir ni la richesse du détail, ni l'ensemble des parties. Mais une Anatomie sèche & décharnée n'auroit eu rien d'intéressant pour le commun des Lecteurs, & la plûpart aiment mieux s'amuser quelque temps avec l'imagination du Poète, quoiqu'ils n'apperçoivent point où elle les mène, que de suivre un froid Dissertateur qui analyse méthodiquement, mais qui ennue.

Nous n'avons point encore averti que le Poème des Saisons, tel qu'on nous le donne, est une Traduction. On ne peut refuser au Traducteur le mérite d'écrire avec richesse & avec feu. Si l'on lui reprochoit la profusion un peu trop monotone des épithètes, il répond que forcé de s'assujettir à son Original, il a dû en copier jusqu'aux défauts. Une Traduction, selon lui, doit être *transparente* : la fidélité est son premier mérite; eût-elle d'ailleurs tous les autres, elle pourroit faire une Pièce d'esprit, un chef-d'œuvre, elle cesseroit d'être Traduction; parce que, quand on traduit, il faut penser avec son Auteur, rendre son tour d'esprit, copier sa manière, cesser en quelque sorte d'être soi-même, pour n'être que celui auquel on a consacré sa plume. Tels sont les principes sur lesquels le Traducteur de Thompson s'est conduit. Il y a d'autant plus de gloire pour lui de les avoir adoptés, qu'il étoit en état de jouïr,

pour ainsi dire, contre son Original, de le corriger dans les endroits où il s'éloigne de notre goût, de lui prêter des graces dont certains tableaux plus sombres ou plus négligés étoient susceptibles.

Il ne nous reste plus qu'à rendre justice à l'Imprimeur. La partie typographique dont il étoit chargé, est exécutée avec intelligence & avec soin. Les vignettes & les culs-de-lampes sont d'une délicatesse digne du goût moderne, & de la perfection où l'on a porté la gravure. Il seroit seulement à souhaiter, que tous ces petits morceaux fussent plus modestes, & qu'ils ne rendissent pas aux yeux les endroits du Poëme qui auroient besoin de voile.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE en PORTUGAL & en ITALIE, depuis le mois dernier.

Amnistie générale.

ESPAGNE. I. De nouveaux bienfaits du Roi sur ses peuples se manifestent à la continuë. Sur une représentation qui lui a été faite que lors de la dernière guerre un nombre considérable de Soldats étoient restés dans les Pays étrangers, S. M. les rappelle par un Pardon, dont jusques ici on n'a vû peu de semblables. Il a été expédié dans la forme la plus solennelle, & il est conçu en ces termes.

*C*eux d'entre mes sujets, qui se sont enrôlés dans mes troupes par un zèle de défendre au prix de leur vie & de maintenir mes Etats dans
la

des Princes &c. Mai 1760. 327

La tranquillité, méritent que l'on ait pour eux une considération particulière. Aussi, voulant donner à cet Ordre distingué quelque preuve de ma bonne volonté à l'occasion de mon heureux avènement au Trône de ces Royaumes, & compatissant au sort des soldats, qui, coupables du crime honteux de désertion, son fugitifs par la crainte d'être punis du châtement qu'ils ont si justement mérité, j'ai résolu non seulement d'abolir des peines ordinaires, tant ceux des troupes de terre & de mer que ceux des Milices réglées, qui se sont soustraits au Service par infidélité à leur devoir; mais encore de les décharger de leur engagement, en les exemptant de l'obligation de retourner sous leurs Drapeaux. J'entends néanmoins que pénétrés de gratitude pour un effet si singulier de ma clémence, ils aient tous à se représenter sans faute dans l'espace de six & de trois mois, les uns pendant la durée du premier terme s'ils sont hors des tetres de notre domination, & les autres pendant le cours du second en cas qu'ils se trouvent dans l'enceinte du Royaume, au Capitaine, ou Commandant Général de leurs Provinces respectives, lequel ils informéront de leur nom, de leur lieu natal, du tems de leur désertion, & des Corps auxquels ils appartiennent, afin que sur ce rapport de chacun d'eux en particulier, il leur soit expédié par cet Officier un Certificat de Pardon, & qu'il en soit donné avis à mon Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre. Or, comme en rétablissant ces déserteurs dans leur état primitif de liberté, mon intention n'est point que sous prétexte d'avoir obtenu grace, ils négligent de s'appliquer à quelque vocation ou profession; & que par un abus aussi punissable que leur crime,

ils tombent dans le cas de courir les campagnes en fainéans & vagabonds, & s'exposent par là à encourir la punition attachée à ce genre de vie, je déclare qu'ils seront réputés pour tels, si dans deux mois, à compter du jour qu'ils auront obtenu leur Certificat de pardon, ils ne s'occupent à quelque travail mercenaire. C'est pourquoi j'enjoins sérieusement aux Cours de Justice respectives dans mes Provinces de veiller à cet égard avec toute l'attention possible, ainsi qu'aux Capitaines & Commandans-Généraux de mes Armées, Gouverneurs des Places, Intendants, Juges & Officiers de Police établis dans mes Etats, à mes Ministres résidens auprès des Cours Étrangères de concourir à ce que ma présente Déclaration Royale sortisse ses pleins & entiers effets. Ordonne de plus qu'elle soit affichée & publiée dans les lieux ordinaires, afin qu'elle parvienne à la connoissance de tous ceux qui ont intérêt à son exécution, & que l'on prête aux déserteurs, qui se présenteront à dessein de jouir des avantages de cette Amnistie, l'assistance dont ils auront besoin dans leurs routes. *Donné au Palais de Buen Retiro le 29. Février 1760.*

(Signé) Moi le ROI.

Et plus bas : DON RICHARD WALL

Par les conditions de cette amnistie & toutes les grâces de différent genre accordées jusqu'à présent, on peut juger des douceurs que doivent se promettre les sujets du Gouvernement de leur Roi, qui d'ailleurs comble de bienfaits ceux dont le mérite lui est connu. Outre les Emplois civils & militaires dont Sa Maj. a déjà disposé, elle a nommé Inquisiteur Général

Général d'Espagne le Pere Eugene de Bassualda, Religieux de l'Ordre de St. Dominique, conféré l'Evêché de *Placencia* à Don Jean Manrique Evêque d'Oviedo, le Gouvernement de *Pampelune* à Don Bernard Oconor Phali Maréchal de Camp ci-devant Gouverneur de Tortose, celui de cette dernière Place au Marquis de Sipli qui s'est demis du Gouvernement d'Hostalrich, celui d'*Orihuela* à Don Thomas Tartin de Yblusqueta, le Gouvernement de *Port Sainte-Marie* dont celui-ci étoit revêtu au Colonel Don François Martinez Gallego, & le Gouvernement de *Dieza* à Don Joseph de Rada. Le Roi a nommé en même-tems le Lieutenant-Général Don Pedre de la Cerda & le Marquis de Cruillao Viceroy, l'un de *Santa-Fé* & le second du *Mexique*, a donné séance dans son Conseil des Dépêches à Don Christophe de Zehugin, ainsi qu'à Don Pedro Cano, & le Marquis d'Andaja est pourvû de la charge de premier Ecuyer de la Reine en conservant celle de Majordome de semaine. S. M. vient aussi de rétablir le Comte de Aranda en son rang d'ancienneté de Lieutenant-Général de ses Armées & dans les autres Emplois Militaires dont il s'étoit démis en 1746 ; & par un gracieux souvenir des services que rendit autre fois à la Monarchie feu le Capitaine-Général Don Sebastien de Eslava, sur tout lors de la défense de *Carthagene* en Amérique, elle a créé un nouveau Marquisat sous le titre de *Royale Défense*, avec exemption du droit de demi-annate, en faveur du Colonel Don Gaspard de Eslava & de ses descendans. Le Père Welingen, Jesuite, Mathématicien du Collège Impérial de *Madrid*, a été choisi par le Roi pour donner des

leçons de Mathématique & de Physique aux
 Infans don Charles & Don Gabriel.

On compte que sur la fin du présent mois
 de Mai, le Roi retournera dans la *Catalogne*
 pour y voir les évolutions militaires de les
 troupes, qui consisteront au moins en 40000
 hommes, dont une bonne partie étoit déjà
 arrivée au commencement d'Avril en différen-
 tes Places voisines de *Barcelonne*. Au reste, il
 a été défendu à tous Officiers de s'éloigner de
 leurs Régimens; & quant aux affaires de mer,
 on comptoit dès le mois de Mars dans les trois
 Ports de *Cadix*, de *Carthagene* & du *Terro*
 40 Vaisseaux armés & prêts à mettre à la voile.
 Au surplus les affaires de la Monarchie vont
 leur train paisible à la Cour; & quoique jus-
 qu'à présent elle n'eut pris aucune part à la
 guerre qui désole tant de Pays, le Ministère
 n'a pas laissé de s'en occuper dans quelques unes
 de ses conférences, qui ont été suivies d'autres
 sur des propositions d'une Pacification, dans
 laquelle le Roi seroit très-porté de prêter
 sa médiation & ses bons offices, si les Puissan-
 ces belligérantes venoient à lui en faire une
 demande en forme. Mais, quel que soit le parti
 que la Cour veuille prendre dans cette guerre,
 on verra constamment la Marine & les forces
 de terre de l'Espagne dans un état à donner du
 poids à la partie dont elle pourroit épouser les
 intérêts. Déjà elle prend à sa solde un Corps
 de 12000 hommes de troupes de l'Impératrice
 de Russie, pour le service du Roi de Pologne
 Electeur de Saxe Pere de la Reine; & ce Corps
 sera de l'Armée qui est aux ordres du Baron
 de Loudohn, Général Autrichien, dont l'habi-
 leté dans l'art militaire est en réputation à *Ma-*
drid,

dris, comme partout ailleurs. Nous ajouterons aux grâces & aux concessions faites jusqu'à présent par le Roi à ses nouveaux sujets, un trait d'autant plus remarquable qu'on s'y attendoit moins. Toutes les dettes de la Couronne contractées dans le dernier siècle & le précédent doivent être libérées. S. M. remonte jusqu'à celles de l'Empereur Charles Quint, & embrassant les dettes de Philippe II, Philippe III. & Charles II. ses successeurs, elle veut que les Créanciers de ces Règnes soient traités comme ceux du Roi Philippe V. son Père. Les dettes doivent être examinées & reconnues par ce qu'on appelle la Contadurie générale, & payées ensuite à la Trésorerie. Toutes les Provinces & toutes les Villes de la Monarchie se répandent en joye de cette disposition, & rendent des grâces au Ciel de leur avoir donné un Roi d'une telle bienfaisance.

P O R T U G A L.

DE tout ce qui a occasionné tant de bruits les deux dernières années dans ce Royaume, il n'est plus fait de mention dans aucune des Lettres qu'on reçoit de *Lisbonne*, où le Roi & la Famille Royale font de tems en tems des séjours de quelques semaines en revenant soit de *Salva-Terra*, soit de *Belem*. Les affaires de la guerre des Puissances qui y sont engagées n'entrent aucunement dans le Cabinet. On ne s'y occupe que de celles qui tendent à remettre le Commerce en vigueur dans les Provinces, & à de bons réglemens pour y voir revivre l'abondance & le bon ordre.

Le Roi a créé, étant à *Lisbonne* au mois de Mars, cinq conseillers d'Etat, qui sont le Cardinal

dinal Saldanha Patriarche, l'Archevêque d'Évora, le Seigneur Don Jean, le Marquis de Tancos & le Comte de Baron. Don Antoine Alvarez da Cunha, nommé Ambassadeur à la Cour de France, a été fait Comte da Cunha, & la Reine a nommé Surintendant de ses Finances Mr. Paul de Carvalho frere du premier Ministre, connu présentement sous le titre de Comte d'Oyras, dont le Roi l'a honoré il y a plusieurs mois.

On prétend que les affaires avec la Cour de Rome au sujet de ce qui s'est passé quant aux Ecclésiastiques se termineront bientôt; cependant le Pape n'a pas encore nommé de Noce pour remplacer le Cardinal Acciajuoli.

Les Jésuites de la partie de l'Amérique qui est de la Domination Portugaise, ont le sort de ceux qui étoient dans le Royaume: leurs biens y ont été confisqués, ils reviennent en Europe, & le premier transport en est attendu à Lisbonne, d'où vraisemblablement on les fera rembarquer pour passer à *Civitta Vecchia*, comme ceux de leurs Pères disgraciés qu'on y a conduits, expulsés du Portugal.

Les secousses du tremblement de terre en Afrique dont nous parlâmes le mois passé*, se firent sentir de la même force qu'on l'a marqué, à *Burut*, qui est à 20 lieues au Sud de *Tripoli*; mais elles furent plus violentes à l'*Abtaquaire*, éloigné de 25 lieues au Nord: abbatirent plusieurs maisons à *Seyde* & nombre de personnes de tout âge & sexe furent ensévelies sous les ruines. Le Camp des François fut considérablement endommagé, mais il n'y périt

* Voyez la page 306.

personne, tout le monde s'étant réfugié à la campagne. A *Acre*, qui est 25 lieues plus haut que *Seyde*, la mer franchit ses bornes, & les eaux se répandirent dans les ruës, quoique plus hautes de près de huit pieds que le niveau de la mer. La Ville de *Saphet* fut totalement renversée, & la plus grande partie de ses habitans périt par la chute des maisons. Les secouffes furent terribles à *Damas*, qui est à trois journées de *Seyde*; tous les Minarets & quantité de maisons furent renversées, & il y périt six mille âmes. On juge cependant que le foyer du tremblement de terre étoit à *Saphet*, les secouffes ayant été imperceptibles à *Alep*, & de ce qu'elles se sont alors étendues près de cent lieues au long & au large. Il y en a eu plusieurs autres successivement jusqu'au 25. Novembre, qui n'ont pas causé beaucoup de dommages; & l'on comptoit les allarmes finies, lorsque ce jour-là sur les sept heures du soir les secouffes recommencerent à *Tripoli* d'une manière si terrible, que quantité d'édifices s'écroulerent, & la terre trembloit sous les pieds pendant qu'on se fauvoit à la campagne. Le lendemain sur les quatre heures du matin il en succéda d'autres qui firent encore plus de fracas, & lorsque le jour fut venu on en découvrit les tristes effets; les Villages voisins ne présenterent plus qu'un monceau de ruines. *Tripoli* n'est plus habitable, & l'on y est au milieu des champs. *Bulbee* qui est à 15 lieues de cette Ville du côté du *Mont-Liban*, & un ancien Château bâti par les Romains avec des pierres dont trois suffisoient pour former la voute d'un grand caveau, ont été entièrement renversés.

Voilà

Voilà un détail du defastre que nous avons annoncé le mois dernier.

I T A L I E.

NAPLES. Un pardon général est publié pour tous les déferteurs des troupes des Deux-Sicules, qui se rendront à leurs Corps dans un tems limité. On n'en excepte que les coupables de crimes capitaux. Les enrôlemens le font d'ailleurs avec un redoublement de vivacité, & l'ordre déjà donné a été réitéré de compléter les Régimens tant dans l'Infanterie que dans la Cavalerie. On exerce les troupes : on parle de les augmenter, & sur le modèle du Regiment fait à *Madrid* contre les vagabonds & gens sans aveu, les Magistrats forcent au service de terre ou de mer ceux de cette espèce qui n'ont jamais manqué à *Naples*. On tient la Marine en bon état; tous préparatifs qui annonçeroient quelque dessein, si ce n'étoit que suivant les intentions du Roi, qui a passé de ce Royaume à celui des Espagnes, les forces de terre & de mer doivent être mises & constamment entretenues sur un pied respectable. Par-là on pourra aussi participer à une loi que le Roi Catholique se propose d'imposer aux Républiques de Barbarie dont les Corsaires infestent les mers d'Espagne & d'Italie, en joignant quelques Régimens & quelques Vaisseaux à une Escadre Espagnole destinée contre-elles. On se promet tout succès de cet arrangement, soit pour le bombardement, soit pour le blocus & la descente.

Le Ministre de Sardaigne qui résidoit à *Naples* est rappelé : celui du Roi à *Turin* l'est également. On fait quelque attention à ce double rappel, parce qu'on ne voit aucune cause qui

qui doit broüiller les Cours; on veut l'appliquer cependant aux préparatifs militaires qui se font en Espagne & au gros Corps de troupes qui s'est assemblé en Catalogne. Le 17. Mais un Courier de *Versailles* apporta au Roi les Marques de l'Ordre du St. Esprit. On croit que Mr. de Canillac viendra de *Rome* à *Naples* faire la cérémonie de la réception.

ROME. Les Cours de *Vienne* & de *Parme* ont demandé au Pape la dispense pour le mariage prochain de l'Archiduc Joseph avec la Princesse de *Parme*. Le premier Mars il se tint une Congrégation Consistoriale sur plusieurs affaires importantes, & entre - autres sur la démission qu'un Prélat du *Bresil* a faite de son Evêché entre les mains du Roi de *Portugal*, qui, de suite a nommé un autre de ses sujets pour remplir ce Siège réputé vacant. Mais le St. Siège a refusé de reconnoître cet Evêque, sur ce que la démission du précédent auroit dû se faire entre les mains de Sa Sainteté.

Les autres Etats d'*Italie* ne montrent rien de remarquable.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

DEUX nouveaux Arrêts du Conseil d'Etat du Roi ont paru sur la fin de Mars. Le premier en date du 11. de ce mois, déroge à la disposition de l'Arrêt du Conseil du 21. Octobre dernier, par laquelle étoit suspendu le payement

ment des Billets d'emprunt signés par le Receveur-Général des Fermes. Il ordonne que ces Billets s'acquitteront en cinq payemens égaux d'année en année, à raison de mille livres par année pour chaque Billet de cinq mille livres, & à commencer par ceux qui sont échus au mois d'Avril de cette année 1760 : A cet effet, les porteurs de ces Billets les rapporteront au tems de leur échéance. Ils recevront au premier payement mille livres payables dans une année, à la révolution de laquelle on leur fera un second payement de mille livres, & il leur sera remis un nouveau Billet de trois mille livres; & ainsi jusqu'à l'entier remboursement. Il sera en outre payé à chacune de ces échéances aux porteurs de ces Billets cinq pour cent de la somme qui leur restera dûe. Sa Majesté veut que ces payemens soient faits sur les deniers qui rentreront dans la Caisse des Fermes, même préférentiellement à la partie du Bail qui doit être portée au Trésor Royal.

Le second Arrêt du Conseil est du 17. Mars. Il révoque la suspension portée par l'Arrêt du 21. Octobre dernier, du payement des rescriptions tirées par anticipation sur les Recettes générales des Finances. Il ordonne que les porteurs de ces rescriptions, même ceux qui depuis leur échéance les auroient renouvelées à un an, recevront à la Caisse des Recettes générales, à compter du mois de Juillet prochain, le tiers du montant de chacune de mois en mois, & suivant l'ordre de leurs échéances. Ce remboursement commencera par celles qui sont échues au 10. Novembre dernier, dont le tiers sera acquitté dans le courant de Juillet prochain. Il sera payé dans le courant d'Août pareille portion

portion de celles échues le 10. Décembre dernier, & ainsi successivement jufques & compris le dernier terme auquel ces rescriptions font payables. Sa Majesté ordonne encore qu'au même tems que les porteurs recevront ce remboursement, il leur soit remis, pour le surplus du montant de ces rescriptions qu'ils rapporteront, des reconnoissances des mêmes Receveurs Généraux des Finances, payables à quinze mois du jour de ce remboursement, & qu'il leur soit payé pour dédommagement du retard de paiement des deux tiers, un intérêt à raison de six pour cent par an. A l'égard de ceux qui n'auront pas renouvelé leurs rescriptions à leur échéance, il ne leur sera payé un dédommagement qu'à raison de cinq pour cent par an sur la totalité desdites rescriptions, jusqu'au jour auquel le remboursement est ordonné par cet Arrêt, & à raison de six pour cent depuis ce remboursement jusqu'à l'échéance des nouvelles reconnoissances.

Un autre Edit du Roi enregistré au Parlement le 31. Mars & publié le 2. Avril, concerne les Offices & Droits sur les Ponts, Quais, Halles & Marchés de la Ville de Paris. En vertu de cet Edit, Sa Majesté réhabilite les propriétaires des Offices & leur rend la jouissance des droits rétablis par les Edits de Décembre 1743 & de Septembre 1747, fixe & liquide les prix des différentes espèces de ces Offices, sans néanmoins comprendre dans cette liquidation les augmentations de finance qui ont dû être payées en exécution de l'Edit du mois d'Août 1758 ; voulant que les gages attribués pour raison de ces augmentations, continuent d'être payés. Le Roi proroge jusqu'au premier

premier Janvier 1782 les Droits rétablis par les Edits de 1743 & 1747, desquels le produit, à compter du premier Janvier 1771, sera affecté au remboursement de finances des Offices, & versé pour cet effet dans une caisse particulière ; ordonne de nouveau la levée des Droits sur les œufs, beurres & fromages, rétablis par les Edits de 1743 & 1747, & assigne sur leur produit à l'Hôpital général de cette Ville une somme annuelle de 180 mille livres. De plus, il est statué par le même Edit que les Droits sur la Volaille & le Gibier seront perçus sur ce qui entrera sous le nom de présent, & que les Vins adressés aux Bourgeois acquitteront les mêmes Droits que ceux qui viennent à l'adresse des Marchands. Enfin, Sa Maj. en supprimant les Droits de vente & de revente, ainsi que les quatre sols pour livre sur ces Droits, maintient par le dernier article les Bourgeois dans les exemptions à eux accordées pour les denrées de leur cru, & destinées à leur consommation.

Cet Edit est en onze articles, sans le dispositif. On doit se contenter d'en voir ici la substance. Son enregistrement au Parlement a été fait dans les termes que voici.

Régitré, ce requérant le Procureur Général du Roi, pour être exécuté selon sa forme & teneur, à la charge que les Créanciers de chaque Communauté seront remboursés par préférence & avant les Titulaires desdits Offices, & que les Droits prorogés à commencer du premier Janvier 1771, ne seront perçus qu'au préalable la Caisse indiquée par l'Article VI. dudit Edit n'ait été établie, & l'ordre des remboursemens invariablement fixé par des Lettres Patentes adres-

1683

fiés à la Cour; comme aussi à la charge que le produit desdits Droits prorogés ne sera employé qu'à effectuer les remboursemens ordonnés par ledit Edit, sous peine contre le Caissier, en cas de divertissement de tout ou en partie du produit desdits Droits à tout autre usage, d'en répondre en son propre & privé nom, & ne pourront au dit cas lesdits Droits continuer d'être levés, sous peine d'être les contrevenans poursuivis extraordinairement comme concussionnaires, & enfin à la charge que sous le bon plaisir du Roi les droits attribués auxdites Communautés par les Edits du mois de Janvier 1727 & Juin 1730, cesseront d'être levés au premier Janvier 1782, comme étant rachetés par les Habieans de la Ville de Paris, par les remboursemens des Officiers & de leurs Créanciers, en conséquence du présent Edit, & sans que la mention d'aucuns Edits, qui n'auroient été dûment vérifiés en la Cour, puisse être tirée à conséquence, ni suppléer au défaut de leur enrégistrement en ladite Cour, suivant l'Arrêt de ce jour. A Paris, toutes les Chambres assemblées, le 31. Mars 1760. Signé, Y S A B E A U.

II. Dans un tems de préparatifs les plus grands pour la campagne décisive qui va s'ouvrir, qui inondera de nouveau de sang & de maux en tout genre les Pays où la guerre exerce ses fureurs, il est beaucoup question de la paix. Le Roi d'Espagne se décide en médiation pour la rétablir entre les Cours de Versailles & de Londres. Le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Prince dont la tendresse embrasse tous les hommes, touché des misères que les armes font éprouver à tant de peuples, a fait aussi une tentative pour ramener les Rois d'Angleterre

gleterre & de Prusse à des sentimens pacifiques. Il leur a exposé, dans une Lettre, combien il étoit digne de leur magnanimité de contribuer au rétablissement de la tranquillité, que leurs intérêts a si étrangement troublée, & leur a offert sa Ville Capitale de Nancy pour l'assemblée d'un Congrès. Le Roi de Prusse a paru incliner à la proposition, mais en déclarant que ce choix ne dépendoit pas de lui. Le Roi d'Angleterre a répondu à la Lettre de S. M. Polonoise par un refus absolu. Voici cette réponse.

MONSIEUR MON FRERE,

L'offre, que Vous me faites de votre Ville de Nancy pour le Congrès, sur la tenuë duquel les Puissances Belligerantes ne se sont pas encore expliquées envers moi, ne peut que me faire plaisir, partant du désir loüable de voir rétablir la concorde & la tranquillité dans l'Europe. Au reste, j'ai beaucoup de regret que votre Ville se trouve par sa situation n'avoir pas en effet autant qu'il seroit à souhaiter, cette proximité commune aux divers Etats intéressés au grand ouvrage. Je suis avec les sentimens & la considération les plus distingués, Monsieur mon Frère, de V. M. le bon Frere GEORGE, Roi de la Grande-Bretagne.

A S. James, le 8. Fevrier 1760.

La Réponse du Roi de Prusse étoit conçue en ces termes.

MONSIEUR MON FRERE,

J'ai reçu avec un vrai plaisir la Lettre de V. M. Je ne refuserois certainement pas l'offre, qu'Elle me fait de sa Ville de Nancy, si cela dépendoit

dépendoit de moi. Toutes les négociations, qui s'y feroient sous vos auspices, ne pourroient prendre qu'un tour favorable & heureux; mais V. M. saura peut-être à présent, que tout le monde n'a pas des sentimens aussi pacifiques que les siens. Les Cours de Vienne & de Russie ont refusé d'une manière inouïe d'entrer dans les mesures que le Roi d'Angleterre & moi leur avons proposées; & il y a apparence, qu'elles entraineront le Roi de France à la continuation de la guerre, dont elles seules se promettent les avantages; mais au moins seront-elles les seules causes de l'effusion du sang humain; à laquelle leur refus donnera lieu. Je n'en aurai pas moins de reconnoissance des offres que V. M. m'a faites. Si les Souverains avoient tous son humanité, sa bonté, sa justice, le Monde ne seroit pas exposé, comme il l'est, à la désolation, aux ravages, aux meurtres & aux incendies. Je suis avec les sentimens de la plus haute estime & de l'amitié la plus parfaite & la plus sincère, Monsieur mon Frere, de V. M. le bon Frère FREDERIC.

A Freyberg, le 8. Fevrier 1760.

On pouvoit bien s'attendre à des réponses en ce genre: mais de crainte que des points négociés sur la médiation offerte par l'Espagne ne traînent en longueur, les renforts pour l'Armée du Roi en Allemagne, partent actuellement à la sollicitation du Maréchal de Broglie qui la commande. Le Ministre de S. M. à Liège en a demandé le passage par les terres de cette Principauté; des troupes rassemblées à Valenciennes les traversent pour se rendre sur le Bas-Rhin. Elles passent également par celles des Pays-Bas Autrichiens. La tête de l'Infanterie consiste dans les Régimens de Dillon & de Bulkley;

Z

Irlandois

Irlandois : Suivent les Régimens de Clare & de Rooth, aussi Irlandois; puis ceux de Berwick, de Royal-Ecossois & d'Ogilvi, pareillement Irlandois. Après ceux-ci marchent les quatre Bataillons du Régiment de Bourbonnois; & cette Infanterie est suivie par les Régimens de Fitzjames, de Beauvillers, de Lusignan, de Royal-Piémont, des Cuirassiers, de Bourbon-Buffet & de Praissac, Cavalerie, & par celui de Royal, Dragons. Outre toutes ces troupes, d'autres se mettent aussi en marche & elles se rendent à leur destination par une route différente. Les Brigades des Gardes Françaises & Suisses doivent aussi se porter sur le *Bas-Rhin*, où le Comte de St. Germain, Lieutenant-Général, commandera cette année un Corps qui passera les 35000 hommes.

III. Les Prélats & autres Députés qui composent l'Assemblée générale du Clergé de France, s'occupent maintenant de la répartition des sommes que chaque Diocèse doit fournir à la concurrence des seize millions de livres du Don gratuit accordé au Roi, & à ménager sur tout les Curés, dont la plupart ne reçoivent communément que de faibles rétributions pour leurs travaux dans l'instruction & la conduite du troupeau commis à leurs veilles & à leurs soins.

IV. Le Roi a fait une promotion de cinq Lieutenans-Généraux de ses Armées, qui sont les Comtes de Broglie, de Segur, de Montzet, & les Marquis de Monti & de Choiseul; & Sa Majesté a confié à Mr. de Cremille la Direction générale du Génie, comme l'avoit ci-devant le Maréchal d'Asfeld. Cette grace est un fruit des soins que ce Général s'est donnés pour pro-

gurer

serer au Corps Royal de l'Artillerie la nouvelle forme qu'il a actuellement. Quant à ce Corps & aux Compagnies de Sappeurs & d'Ouvriers, on a publié une Ordonnance du Roi en date du 27. Février. Par le premier article Sa Majesté veut que les Compagnies d'Ouvriers, qui avoient été incorporées par Ordonnance du 5. Novembre 1752, dans les Brigades du Corps Royal de l'Artillerie, en soient séparées. Elle ordonne par le cinquième, que les Compagnies de Sappeurs, qui avoient été séparées de ces mêmes Brigades & attachées au Corps du Génie, rentrent dans le Corps Royal de l'Artillerie, pour former les premières Compagnies des Brigades de ce Corps. Les autres dispositions de cette Ordonnance sont relatives à la composition, au traitement & à la discipline de ces Compagnies.

V. Un Conseil de guerre tenu à *Brest* a porté un jugement, que pour la marine le Commandant des Vaisseaux qui étoient dans le Havre de *Loisbourg*, lors du dernier Siège, avoit manqué essentiellement à son devoir; & il l'a condamné à 21 ans de prison à *Bicêtre*, après une dégradation de Noblesse & lacération de ses titres par la main du Bourreau, qui a dû en jeter les pièces au feu. On va examiner les autres opérations de la guerre dans le Département de l'*Amérique*; ce qui fait espérer qu'on verra les armes de la France reprendre le montant qu'elles ont eu de tout tems. La Justice trouve d'ailleurs toujours le coupable, quoique tard quelquefois, & console une brave Nation par la peine d'infamie qu'elle inflige à ceux qui l'ont méritée par lâcheté ou par trahison.

VI. On n'abandonne pas tellement les tra-

vaux dans les Chantiers des Ports de l'Océan & de la Méditerranée, qu'on puisse en craindre d'être surpris & sans défense sur les Côtes, où les Anglois tenteroient une expédition d'importance. Il y a par-tout des Vaisseaux armés en opposition, & des troupes prêtes à se rendre où le danger paroîtroit évident, sans compter les Milices des Provinces voisines des Côtes, qui s'y portent au premier ordre qu'on leur donne. Des Prames se construisent avec célérité dans les divers Ports; & cette espèce de Bâtiment est estimée de la meilleure pratique contre les descentes. On ne laisse d'ailleurs rien manquer en munitions de guerre & de bouche à l'Isle de *Minorque*, que des Frégates armées & chargées à *Toulon* vont sans cesse approvisionner: dans le trajet il est rare quand elles ne reviennent pas sans quelques prises Angloises, dont le chargement consiste ordinairement en denrées de consommation. Pour les Anglois, en attendant l'effet de leurs foudroyantes menaces, ils sont à se morfondre à l'embouchure de la *Vilaine*, rivière qui se jette dans la mer vis-à-vis de l'Isle de *Mai*, & leur Amiral *Boscawen* est venu dans les derniers jours de Mars animer leur croisière de sa présence.

VII. Dans l'*Inde* il s'en faut que les affaires aillent aussi mal que les Papiers de *Londres*, dont nous fîmes usage le mois dernier, l'ont voulu faire croire. La Frégate la *Subtilo*, arrivée au Port de l'*Orient* le 16. Mars, a apporté de la Côte de *Coromandel* les nouvelles suivantes, dattées de 15. Octobre de l'année dernière.

« Mr. *Daché* ayant eu connoissance de l'Esca-
 » dre Angloise commandée par l'Amiral *Por-*
 » *cook*, mit à la voile le 9. Septembre pour
 » aller

aller à sa rencontre. Les deux Escadres se sont jointes le 10. & se sont séparées après deux heures de combat, dans lequel l'ennemi a été fort maltraité. Le 15. Mr. Dache s'en fut mouïller à *Pondichery*; il y débarqua les troupes, les munitions & autres effets qu'il avoit à bord; il en repartit le premier Octobre suivant, & revint à l'Isle de France avec tous ses Vaisseaux.

Les mêmes Lettres ajoutent qu'il se donna le 30. Septembre à *Vandarvachi* près d'*Arcate*, à 30 lieues de *Pondichery*, un autre combat entre l'Armée Angloise forte de 1700 Blancs & 4000 Noirs, & celle du Roi composée de 1100 Blancs sous les ordres de Mr. Geoghegan, Capitaine de Grenadiers du Régiment de Lally, qui la commandoit en l'absence du Général de ce nom; que l'affaire fut très-vive & dura cinq heures à l'avantage des François qui restèrent maîtres du Champ de Bataille; que les vaincus eurent 350 hommes tués & un grand nombre de blessés; qu'outre cinq Officiers & 56 soldats faits prisonniers par les vainqueurs, on onleva aux Anglois quatre pièces de canon & deux chariots d'artillerie; que la perte des François consiste en 114 hommes, dont 36 tués & 78 blessés, parmi lesquels il y a cinq Officiers; qu'on fait toutes les dispositions pour se remettre en possession de *Maxulipatan*, pour une expédition sur *Trichenapaly*, pour le siège de *Madrafs*, & que tout concourt dans ces Contrées à favoriser l'entreprise des François qui s'y rendent plus accommodans aux mœurs & aux façons des habitans que les Anglois; que le Vaisseau le *Condé*, armé à l'Isle de *Bourbon*, & la Frégate l'*Expédition* ont fait dans le Golfe Per-

figue plusieurs prises considérables, & que ces Vaisseaux ont aussi rançonné le Comptoir de *Bender-Abassi*, où est le plus fort des magasins des Anglois. Mais on a de *Rochefort* la fâcheuse nouvelle, que le Vaisseau la *Paix Couronnée* de la *Rochele*, revenant de *St. Dominique* avec une cargaison de près d'un million, a été pris par les Anglois à l'entrée du Pertuis d'Antioche, le Capitaine ayant eu l'imprudence de se laisser approcher par un Vaisseau ennemi qui avoit marqué son Pavillon. L'Anglois avoit eu le vent & ne craignoit plus la bordée lorsqu'il s'est fait connoître : Faute par conséquent impardonnable. On a aussi perdu dans les mois de Mars & d'Avril huit Armateurs qui vogoient sur les Côtes d'Angleterre, & que les Frégates & Chaloupes Angloises ont conduits dans les Ports de la Grande-Bretagne.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en HOLLANDE & en ANGLETERRE, depuis le mois dernier.

HOLLANDE. Depuis les propositions de paix faites par les Rois d'Angleterre & de Prusse, les Etats Généraux assemblés ont pris la résolution de leur offrir la Ville de *Breda* pour lieu du Congrès, au cas que leurs dispositions eussent l'effet désiré, & elles ont fait parvenir cette Résolution aux Cours de *Vienne*, de *Petersbourg*, de *Versailles* & de *Londres*. Dès
le

le 2. Avril le Comte d'Affry, Ambassadeur de France, remit à Leurs Hautes Puissances une réponse préliminaire de sa Cour touchant les premières propositions de paix; mais dans laquelle on insinua qu'on leur remettrait incessamment une réponse plus ample & concertée avec les Alliés de Sa Maj. Très- Chrétienne. Le même jour il se tint à *Ryswick* chez le Comte de Golofkin, Ministre de Russie, une conférence remarquable; le Comte d'Affry & le Baron de Reischach, Ministre de la Cour de Vienne, s'y trouverent, & le Maréchal Duc Louïs de Brunswich ayant été invité de s'y rendre, il le fit. On lui remit dans cette assemblée la réponse formelle des trois Cours de *Vienne*, de *Petersbourg* & de *Versailles* à la proposition faite le 25. Novembre de l'année dernière de la part de celles de *Londres* & de *Berlin* touchant la tenuë d'un Congrès. Cette réponse porte en substance « Que ces trois Cours sont prêtes à donner les mains à l'assemblée d'un Congrès; mais que comme elles ne sauroient traiter de la paix que de concert avec leurs Alliés, elles souhaiteroient que le Roi de Pologne comme Electeur de Saxe, & le Roi de Suede y fussent aussi invités. » Sur ce point d'invitation le Baron de Creutz Envoyé Extraordinaire de Suede, & Mr. de Kauderbach Ministre du Roi de Pologne Electeur de Saxe, ayant été en conférences avec les Députés de l'Etat, ils leur ont fait sentir « Que Leurs Hautes Puissances avoient peu d'égarde pour leurs Cours, vû qu'elles ne leur avoient pas communiqué seulement une Copie de leur Résolution, par laquelle elles avoient fait l'offre de la Ville de *Breda* pour la tenuë d'un Congrès, dans le tems cependant qu'on

20 qu'on ne peut ignorer que les Rois leurs
 20 Maîtres se trouvent au rang des Puissances
 20 belligérantes, & qu'elles ont une part très-
 20 considérable à la guerre présente. 20

Les Etats Généraux n'ont pas tardé de faire
 remettre à ces Ministres une réponse portant,
 20 Que dans les propositions connues touchant
 20 l'Assemblée d'un Congrès, communiquées
 20 par le Duc Louis de Brunswich au nom des
 20 Rois d'Angleterre & de Prusse aux Ministres
 20 des Cours de *Vienna*, de *Petersbourg* & de
 20 *Versailles*, il n'est fait aucune mention des
 20 Rois de Suede & de Pologne; qu'ainsi Leurs
 20 Hautes Puissances avoient cru qu'elles étoient
 20 d'autant moins tenues de faire remettre à
 20 leurs Ministres une Copie de leur Résolu-
 20 tion touchant la Ville de *Breda*, que dans
 20 cette Résolution même elles requièrent les
 20 Ministres des trois Cours sus-mentionnées
 20 d'en faire part aux Puissances alliées avec
 20 elles; qu'au reste Leurs Majestés Suedoise &
 20 Polonoise peuvent être assurées, que l'Etat
 20 a pour elles toute l'attention possible, & qu'il
 20 ne laissera jamais échapper aucune occasion
 20 de leur en donner des preuves réelles; mais
 20 que dans cette matière, aussi importante &
 20 aussi délicate, on n'avoit pû en agir autre-
 20 ment. 20

Le Général Yorcke, Ministre Plénipoten-
 tiaire de la Grande-Bretagne, remit aussi le 2.
 Avril aux Etats Généraux la réponse de sa Cour,
 dans laquelle il est déclaré, que le Roi d'An-
 gleterre remercioit Leurs Hautes Puissances de
 la bonne volonté qu'elles témoignoient à faire
 cesser les ravages de la guerre, qui portoit la
 désolation dans l'Europe; que Sa Maj. acceptoit
 l'offre

l'offre de la Ville de *Breda* pour la tenuë d'un Congrès, & qu'elle seroit charmée que tous les Princes en guerre fissent la même acceptation. Le Roi de Prusse y a souscrit. Le Comte d'Affry a témoigné que le Roi son Maître ne lui avoit point envoyé d'objection contre le choix de cette Ville, mais les Ministres de *Vienne* & de *Petersbourg* ne s'en sont pas encore expliqués. Les Politiques des Provinces-Unies raisonnent à leur façon sur *Breda*. Tous avoient qu'il seroit honorable aux Etats-Généraux que la paix se traitât dans leur pays, & qu'il seroit avantageux pour les habitans de *Breda* que cette Ville fût préférée aux autres. Mais il y en a qui souhaiteroient que l'honneur & le profit du Congrès fussent cédés à quelque autre Etat moins à portée de la mauvaise humeur des Anglois.

ANGLÈTÈRE. I. Sur ce qu'on a marqué de l'Espagne & de la République des Provinces-Unies, on a recommencé à *Londres* à parler de la prochaine Paix générale; les bons offices de ces deux Puissances, joints aux dispositions de la Cour & de celle de *Berlin* à convenir d'une paix, ne donnent aucun lieu de douter que si l'on peut tomber d'accord à l'égard des indemnités des Princes de l'Allemagne, ce grand & salutaire ouvrage ne soit bientôt amené à sa fin. En effet, on insinuë qu'il n'y auroit ni de ce côté-ci ni de celui de la France, aucun obstacle essentiel à craindre, & capable de retarder la conclusion de cet ouvrage: mais la Cour, sans perdre l'objet de vûë, ne cesse de faire pousser les préparatifs militaires par mer & par terre avec une application & une ardeur incroyables. Près de 40 Vaisseaux

seaux de Ligne, & qui, pour mettre à la voile; n'attendent que les ordres de l'Amirauté, sont aux Ports de *Portsmouth* & de *Plymouth*: les autres destinés à la grande expédition contre la France (car elle doit être des plus terribles) s'y préparent en diligence. On en a quinze & nombre de Frégates prêts à être lancés en mer. L'Amiral *Boscawen* est depuis le 15. Mars dans la Baye de *Quiberon*, placé de façon qu'il fait un Cordon de dix lieues avec les Vaisseaux de guerre le *Royal-Guillaume*, le *Torbay*, le *Némur* & quelques autres, jusques au Croisic en Bretagne, au Nord de l'embouchure de la *Loire*. Par ce moyen il compte, malgré l'attention des François, à saisir une occasion favorable pour que les Vaisseaux réfugiés dans la *Vilaine* ne lui échappent point. Il s'en assure d'autant plus que six Vaisseaux de guerre en forment le blocus sous les ordres d'un Capitaine nommé *Gramhier*. Tel est donc l'état d'attaque & de défense de la Grande-Bretagne. Actuellement toutes les troupes sur l'Etablissement d'Irlande destinées à passer en Allemagne sont embarquées, & avant les huit premiers jours de ce mois de Mai écoulés, on compte que les troupes tirées des trois Royaumes auront joint l'Armée Alliée. Les deux premiers transports en sont déjà arrivés à *Embsden* au mois d'Avril, d'où ils ont passé à leur destination. Après cette jonction il y aura entre autres trois Régimens Anglois de Cavalerie & neuf de Dragons dans cette Armée, indépendamment de l'Infanterie Angloise. Beaucoup de chevaux d'artillerie, de tentes, de munitions de guerre s'embarquent avec les transports.

II. Le Parlement d'Angleterre, toujours assemblé sur les affaires du dedans, ne présente que ce qui est d'ordinaire en Bills, en sommes, en débats peu intéressans pour l'étranger. Celui d'Irlande qui se tient à *Dublin*, a craint de n'être plus dans peu qu'un Parlement de Province auquel le Roi parleroit seulement par ses Commissaires, comme il est arrivé. Mais l'Orateur des Communes a dissipé cette crainte. Tous les Membres étant découverts, il a fait mettre sur les registres, comme venant du Roi, une réponse que Sa M. a envoyée à leur dernière Adresse. Cette réponse est conçue en ces termes.

GEORGE ROI.

Sa Majesté remercie cette Chambre des Communes pour son Adresse pleine d'affection.

La réitération des promesses de concourir à toutes les mesures nécessaires pour soutenir l'honneur & la dignité de la Couronne, lui a été fort agréable ; & elle compte sur la continuation de ces dispositions.

Il fut résolu dans la Chambre de remercier le Roi de cette gracieuse réponse : c'est ce qui s'exécuta dans les termes suivans.

Les bons & loyaux Sujets de Votre Majesté les Communes d'Irlande, lui rendent leurs très-humbles actions de grâces. La bonté qu'elle a d'avoir pour agréable leur zèle & leur affection, les confirme dans la résolution de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour le soutien de l'honneur & de la dignité de sa Couronne, & pour la défense & la sûreté de ce Royaume. . . .

Voici ce qu'il a été délibéré d'y ajouter, pour en faire un discours.

Mais les Représentans d'un peuple fidèle demandent

mandent humblement à Votre Majesté la permission de lui remonter la chute du crédit public en ce Royaume, & les difficultés qui se rencontrent à lever les sommes qui ont été accordées par le Parlement dans cette session; & de gémir à ses pieds sur le malheur du tems, qui ne permet pas de fournir, ainsi qu'ils en auroient la volonté, aux dispositions ultérieures qu'il plaît à Votre Majesté d'ordonner.

Cette peroration a été vivement rejetée à la pluralité; & on n'a envoyé que le compliment.

III. Pour l'Inde, on a trop tôt publié des avantages qu'on y auroit remportés des François. Les affaires des Anglois n'y sont pas dans une fort agréable situation: & de l'Amérique il paroît que le projet d'envahir la Martinique est tombé; c'est peut être à cause de l'achèvement qui se fait vers une pacification. Mais des Lettres de la Caroline-Méridionale du 13. Février, n'ont fait aucun plaisir au Ministère: elles portent, qu'à peine le Gouverneur Littleton eut conclu un Traité de paix avec les Indiens Chiroquois, & repris la route de la Capitale avec son Armée, ces Infidèles, au nombre de 200, étoient venus en armes pour tâcher de surprendre le Fort *Georges*; que le Gouverneur, peu persuadé de leur bonne foi & attentif à leurs mouvemens, les avoit obligés de se retirer; qu'irrités d'avoir manqué leur coup, ils massacrèrent impitoyablement tous ceux des Négocians Anglois qui n'avoient pû échapper à leur fureur; que Mr. Littleton rassembloit toutes ses forces, & qu'il avoit demandé du renfort au Général Amherst, afin d'être en état de se venger de ces barbares & de les faire repentir de leur perfidie. Les

Les Etabliffemens de la *Caroline Méridionale* ne laiffent pas d'être dans de grandes allarmes de l'action des Chiroquois. On en craint que toute leur Nation ne soutienne la partie avec laquelle Mr. Littleton a à faire. Ils ont déjà coupé la communication avec le Fort *London*; cependant on veut n'en être pas extraordinairement inquiet, parce que ce Fort est muni & approvisionné pour plusieurs mois.

IV. Le Commerce avec la Ruffie, dont nous avons marqué l'interruption, a repris confiance, & l'on charge pour les Ports de cet Empire; ce qu'on doit attribuer à ce qu'on n'enverra pas d'Escadre dans la Mer Baltique. On a cru mettre à ce fujet la prudence en ufage, voyant qu'on n'avoit rien gagné des déclarations faites par les Miniftres du Roi à la Cour de Sa Maj. Impériale Czarienne, & à celle de Dannemarck; dont l'une demeure affermie dans fon état de Neutralité, & l'autre toujours réfoluë de soutenir fes Alliés dans la guerre préfente contre toutes les perfuafions du Miniftre de la Grande Bretagne qui réside auprès d'elle.

V. Le Roi a nommé le Prince Edoüard-Auguste, fon petit-fils, Duc d'York & d'Albanie & Comte d'Ulfter; ce qui le fait Pair des trois Royaumes. On ne doute pas que Son Alteffe Royale ne foit bientôt revêtuë de la Charge de Grand Amiral de la Grande-Bretagne: & Sa Maj. par Lettres Patentes du 29. Mars réhabilite totalement dans fes anciennes poffeffions & dans fes titres, George Keith Comte de Marshall, ancien ami de la Maifon de Stuard, atteint en 1715 du crime de haute-trahifon, & comme tel dépouillé de tous fes biens au profit de la Couronne, & ayant été banni à perpétuité

du Royaume. Ses descendans mâles, participans à cette grace arrivée après 45 ans, jouiront comme lui de ses titres & possessions. Ce Seigneur à qui l'on ne connoit point de fils, se choisira naturellement un héritier. Il est depuis plusieurs années au service du Roi de Prusse & en a été appuyé dans ses instances auprès de Sa Maj. Britannique.

On juge présentement le procès du Lord Georges Sackville, dont la conduite n'a point paru des meilleures dans le Commandement des troupes Angloises qu'il a eu à l'Armée du Prince Ferdinand de Brunswich. Ce procès paroit imprimé. On pourra en donner une copie un autre mois. On en juge aussi un du Lord Robert Shirley, Comte de Ferrers, Pair d'Angleterre, qui, ayant tué son Maître d'Hôtel, a d'abord été mis aux arrêts à *Leicester*. Le 11. Février il en sortit sous forte escorte, & comparut le 13. à la barre. N'ayant nié dans son premier interrogatoire aucune particularité du délit, il a été conduit prisonnier à la Tour. On ne tardera pas à lui faire subir le supplice qu'il mérite. Autrefois on ne demandoit pas compte en Angleterre à un Noble de cette mise, du sang d'un Roturier: on ne le citoit pas même devant les Pairs. Mais la justice y exerce à présent beaucoup mieux ses droits.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

V IENNE. L'Impératrice-Reine Apostolique ne souhaitant que de procurer à ceux qui prendront part aux rentes viagères créées par l'Édit du premier Février, que nous avons rapporté le mois passé, tous les avantages & les facilités possibles, Sa Maj. pour éloigner d'avance tout sujet de doute ou de contestation qui pourroit naître dans la suite, a jugé à propos de s'expliquer plus amplement & d'une manière plus distincte sur la disposition de l'article X. de cet Édit au sujet des payemens à faire contre quittance de telles personnes sur la tête desquelles les fonds seroient placés. Elle déclare que l'article en question doit être entendu en ce sens : Lorsque le premier acquéreur auroit fait insérer cette clause dans le Contrat de constitution, & qu'au défaut d'une pareille condition ou Convention expresse, la mise sur la tête d'un tiers ne donneroit à celui-ci aucun droit de recevoir. L'article ne porte rien de plus, si-non que la durée de la rente est attachée à celle de la vie d'une tierce personne. Ainsi ces rentes, substituées de la sorte, pouvant passer successivement en plusieurs mains, ce ne sera qu'au moyen de la quittance du vrai propriétaire que s'acquerront les payemens ; bien-entendu qu'il faudra donner des preuves de vie de celui dont le nom aura été énoncé

énoncé dans le Contract, à moins qu'il ne s'agisse d'un Prince, ou de tel autre personnage assez célèbre pour que sa mort ne puisse être ignorée, étant d'abord annoncée par les nouvelles publiques. Au reste, la volonté expresse de Sa Maj. est, que la présente interprétation ou déclaration de l'article X. de l'Edit soit réputée pour avoir la même force que si elle s'y trouvoit insérée mot pour mot.

L'Empereur de son côté a fait publier une Patente du 10. Mars, sur des représentations qui lui ont été faites par le Roi de Pologne Electeur de Saxe, au sujet des bois de construction & autres des Forêts de *Gommer* & de *Bitterfeld*, mis en vente par ce qu'on appelle le Directoire des Guerres du Roi de Prusse. Cette Patente porte, « Que les Prussiens après avoir
 » ravagé, pillé & commis toutes sortes de violences dans l'Electorat de Saxe, en étant venus jusqu'à faire publier dans les Gazettes de
 » *Leypsig*, que les bois provenans des Forêts de *Gommer* & de *Bitterfeld*, seroient vendus
 » au plus offrant, Sa Maj. Imp. fait défense expresse à tout sujet de l'Empire de les acheter ou pour son compte, ou au nom de qui
 » que ce soit, & en conséquence de les faire transporter ni directement ni indirectement,
 » à peine du double de la valeur du bois acheté ou transporté, applicable au profit des
 » pays opprimés de l'Electorat de Saxe. Sa Maj. Imp. ordonne en même-tems & sous la même peine à quiconque aura connoissance de
 » semblable achat ou transport, d'en donner part aux Magistrats des lieux, enjoignant le plus sérieusement à ceux-ci de les arrêter &

des Princes &c. May 1760. 357

punir sévèrement toute personne qui y'aura
prêté la main. »

Sur la fin de Mars l'Impératrice-Reine a
rendu public la promotion suivante qu'elle
a faite dans ses Armées. *Général de Cavalerie*,
le Prince de Lôwenstein. *Lieutenans-Généraux
d'Infanterie*, Mrs. de Buttler, Naucendoiff,
Uarue, Muffling, Geisrugg & Herberstein.
Lieutenans-Généraux de Cavalerie, Mrs. de
Pellegrini, Postazki, Martigni, Berlichingen &
Charles O. Donel. *Généraux-Majors*, Mrs. de
Burman Colonel du Régiment de Wied, Gi-
niny & Elmendoiff Colonels de Botta, Phul de
Neipperg, Paumbach de Harrach, Orlandini
d'Arberg, Callenberg, Wartenleben & le Prin-
ce de Sulkofski. *Colonels*, Mrs. de Schroeder de
Neipperg, Gontreüb d'Arberg, Lattermann de
Botta & Rueber aussi au même Régiment,
Meichsner de celui de l'Ordre Teutonique,
Serimon de Harrach & Kh:venhuller de Belem.
Une autre promotion fut publiée le 19. Fête
de St. Joseph, dont l'Archiduc aîné porte le
nom. Le Comte Philippe Losy de Losichaul &
le Comte Norbert de Trautmansdoiff y ont
été déclarés le premier Grand-Maître de la
Maison de l'Archiduchesse Marie-Christine, &
le second de l'Archiduchesse Marie-Elisabeth;
le Comte Jacques Durazzo, Directeur de la
Chapelle de Musique, à la place du Comte de
Losy; la Comtesse douairière de Vasquez Gran-
de-Maîtresse de l'Archiduchesse Marie-Christi-
ne, & la Comtesse douairière d'Edôdy de l'Ar-
chiduchesse Marie-Amélie. Leurs Majestés Im-
périales firent présent le même jour de leur
Portrait enrichi de diamans au Maréchal de
Badiani, en reconnoissance des soins qu'il

Promotions

s'étoit donnés pour l'éducation de ce Prince, & le nommerent Grand-Maitre de la Maison. Le Comte de Kinigl fut aussi déclaré Gouverneur des Archiducs Charles & Leopold.

Les conférences sont comme journalières à la Cour. Quelques-unes roulent sur les démarches qui se font pour rendre le repos à l'Europe. L'auguste Impératrice Reine, qui n'a pris les armes que pour sa défense, ne se refusera jamais à la paix dès qu'elle pourra se faire avec de justes indemnités, sur des fondemens solides, & avec le concours de tous les Alliés. En attendant l'on prend toutes les mesures nécessaires pour faire la plus vigoureuse campagne qui conduise à ce but salutaire. Cette campagne, dont les opérations prochaines ont été réglées, est ouverte, & il s'en présente déjà quelque chose à rapporter. Les Généraux & autres Officiers de marque qui y servent, & qui ont passé l'hiver à *Vienne*, sont retournés à l'Armée en *Saxe* où se rendent à la continué ainsi qu'en *Silese*, de grosses Colonnes de Bannalistes venans des Provinces du Royaume de Hongrie, & qui passent chaque semaine depuis deux mois sous les murs de cette Capitale. Leur nombre passera cette année celui de 30 mille hommes. Les services qu'ils rendent sont connus. On ne peut que s'en promettre de plus en plus importans, conduits par les Officiers de valeur qu'ils auront à leur tête. Tous les jours il arrive un Courier du Maréchal de Daun, apportant à la Cour un précis des mouvemens qui commencent à l'Armée & à celle de l'ennemi; & de ce qui se présente on voit qu'avec les forces plus considérables que l'année dernière qui sont en campagne, l'on formera plus
d'une

d'une Armée, & que les Russes se diviseront en plusieurs Corps, afin d'agir en divers endroits à la fois. Dans cette perspective on entrevoit que les principaux efforts se dirigeront contre la *Silésie*; où les Prussiens se sont disposés à faire face. Le Prince de Deux-Ponts, qui est retourné à l'Armée d'Empire, continuera de la commander; & l'Impératrice Reine lui adjoint le Général Haddick à la place du Général Serbelloni; c'est à dire, qu'il fera la campagne à la tête des troupes Autrichiennes qui sont à l'Armée de l'Empire. Passons à celles qui sont en *Saxe* & en *Silésie*.

Quoiqu'on ait déjà entrepris d'agir en *Silésie* où est le Général Laudohn avec un bon Corps de troupes de l'Impératrice-Reine qu'il commande, & le Général de Fouquet des Prussiens, les tentatives de l'un & de l'autre ne sont que les préludes de la campagne ouverte, dont les opérations deviendront bientôt plus sérieuses. Néanmoins on voit assez clairement que le dessein des Cours de *Vienne* & de *Petersbourg* est de porter, comme on vient de le dire, le principal feu de la guerre dans le centre des Provinces de ce Duché, où le Roi de Prusse a fait transporter de *Berlin* un nouveau & considérable train d'artillerie avec des munitions proportionnées, & ce dont il pouvoit se passer de troupes des garnisons du Brandebourg. Il prévoit que les forces du Maréchal de Daun en *Saxe* ne serviront qu'à y contenir le torrent de ses troupes / & que la *Silésie*, ce grand & fertile pays qui a été pendant plus de quatre siècles sous la domination Autrichienne, courra risque d'y retomber. Il n'y a ainsi de précau-

Armées en
Saxe & en
Silésie,

rions & de mesures de défense que ne prenne
 Sa Maj. Prussienne pour se le conserver : Et
 comme le Prince Henri son frère connoit mieux
 le terrain de la *Saxe* que celui de la *Silésie*, on
 croit qu'il ira faire tête au Maréchal de Daun,
 & qu'elle-même agira à la tête de ses troupes
 en *Silésie*. Pour la *Poméranie*, S. M. y a fait mar-
 cher au commencement d'Avril trois Bataillons
 & cinq Escadrons, qui joignent, avec une
 grande partie de la Garnison de *Stettin*, un
 Corps d'environ neuf mille hommes qui doit y
 être actuellement assemblé. C'est, assure-t-on,
 le Prince de Brunswick-Bevern aux ordres du-
 quel sera confiée cette petite Armée. On ne
 le dissimule pas, l'on s'y trouve à un mo-
 ment de crise; puisque, si *Stettin* se dégarnit,
 les Suedois pourront bien s'en rendre maîtres,
 & si d'ailleurs les Prussiens ne se présentent pas
 en force aux Russes, ils frayent à ceux-ci une
 route très-avantageuse. Il faut donc qu'ils se
 reposent sur ce qui leur sera dicté par le génie
 toujours fécond & toujours renaissant de leur
 Roi, qui de son Camp en *Saxe* fait faire des
 mouvemens à ses troupes, dont jusqu'à présent
 on ne peut tirer aucuné conséquence fixe. Elles
 se répandent avec activité dans la *Thuringe*. Le
 Régiment de Salmouth est dans *Naumbourg*,
 Ville de la *Misnie* sur la *Sala*, à 24 lieües de
Dresde, avec un détachement de Hossats; à
Zeitz sur l'*Ester*, autre Ville de *Misnie* à 21
 lieües de *Dresde*, sont les Grenadiers de Schenckendorff; un Corps des mêmes troupes, sou-
 tenu d'une artillerie nombreuse, est à *Weissen-
 fels* près de *Naumbourg*. Au reste, tous les
 Gentilshommes de la *Thuringe* sont sommés
 de donner un état spécifique de leurs biens, &
 de

de payer vingt sur mille de tout ce qu'ils possèdent. A Zeitz les infortunés habitans sont obligés à mille écus pour chaque Prussien pris ou tué dans une affaire qui y est arrivée, & deux Otages répondent de la dette. Voici ce qui en est. Un Colonel Autrichien nommé Carlsbourg ayant été détaché vers cette Ville, y surprit le 20. Mars à six heures du matin la Garnison Prussienne, enleva deux Etendards avec une paire de timbales, & fit prisonniers deux Colonels, cinq Capitaines de Cavalerie, un Lieutenant, six Cornettes, un Auditeur, deux Maréchaux-des-Logis, neuf Caporaux, cinq Trompettes, un Timbalier, un Maréchal ferrant, deux Selliers, un Chirurgien & 170 Cavaliers; en tout 206 hommes.

Mais cet excès ne doit surprendre personne, considérée les exactions & les extorsions que les Prussiens commettent sans cesse dans les Districts de la Saxe & de la Thuringe, où ils sont répandus. Tout en rétentit. Leurs violences pour se procurer des hommes sont d'autant plus criantes, qu'ils y joignent le mépris. Ils veulent qu'une partie des hommes qu'ils arrachent à leur pays & à leurs familles ne sont pas destinés à être soldats, mais à servir leurs soldats dans les marches & dans les Hôpitaux. Voici l'extrait d'une Lettre de *Leypsig* du 20. Mars qui détaille bien leurs excès. Quoiqu'elle ait déjà paru, elle n'en doit pas moins trouver ici une place.

Les enrôlemens forcés viennent de succéder aux levées de recrues, que les Prussiens avoient demandées, & les livraisons énormes qu'on a été obligé de leur faire, n'en ont pas moins été sui-

*Exactions
des Prus-
siens.*

vies d'un fouragement général dans divers endroits de l'Electorat de Saxe, qui sont absolument déserts. Après en avoir enlevé chevaux, chariots & subsistances, on en a fait autant des hommes sans distinction d'âge ni de condition; & pendant trois jours nous avons eu ici le triste spectacle de voir arriver ces infortunés, les uns à pied, les autres sur des voitures, qu'on envoyoit par troupes de 50, de 100 & de 200 à la Citadelle & dans les Hôpitaux, d'où on les a tirés le quatrième jour, pour choisir ceux qui sont en état de porter les armes, & employer les autres auprès du train d'artillerie, ou aux travaux des fortifications, pour lesquels l'ordre a été donné de maison en maison, de livrer toutes les pèles, pioches, &c. qui se trouvent dans la Ville.

Ces nouvelles violences, auxquelles on n'étoit guères préparé, ont été accompagnées par-tout de circonstances fort affligeantes. Les habitans des Villes & Villages qui ont voulu chercher leur salut dans les champs & dans les bois, s'y sont vus poursuivis comme des bêtes fauves, & l'on en a tué quelques uns à coups de fusil, entre autres un Paysan de Schlis, dont la pauvre veuve a été encore condamnée par l'Officier Prussien à lui payer cent écus pour le cadavre sanglant de son mari; mais n'ayant qu'un seul écu à lui offrir, cet Officier a cependant eu l'humanité de lui abandonner le corps gratis. Les Officiers & Bas-Officiers Prussiens ont fait payer comptant à plusieurs 50, 100, jusqu'à 150 écus pour une liberté qui ne les éloigne pas moins de chez eux que les autres fugitifs, qui ont eu le bonheur d'échaper de leurs mains en grand nombre. On a emmené de la Ville de Moyau 35 Bourgeois,

Bourgeois, de Zwenkau 8, de Borna 12. & du Bailliage de ce nom 69; jusqu'ici on n'est pas informé au juste de la quantité de recrues qu'on a tirées des autres Villes. Le Cercle de Misale & les Duchés de Naumbourg, Zeitz, Mersebourg ont eu leur tour, & successivement le même sort est réservé au reste de la Saxe; ce qui ne peut qu'accélérer sa ruine totale.

De cette quantité innombrable de voitures, la plupart à quatre chevaux, chargées de paysans & de fourrages ou à vuide, qui sont arrivées ici de tous les Baillages des environs, & qui occupoient quatre de nos Places publiques, on n'en a pas renvoyé une seule; mais on les a toutes retenu pour les transports de farine & de fourrage qui ont déjà commencé à se faire; & à cet effet tous les Boulangers ont dû fournir un grand nombre de sacs.

Pour compléter la somme de 150000 écus, imposée à la Noblesse de ce Cercle, le Sr. Fridler, Directeur de la Chambre, qui se trouve ici, a expédié le 18. Mars la nouvelle répartition des contingens à 10 écus de 10000 de valeur, & aujourd'hui même quoique l'ordre ne puisse avoir été encore insinué par tout, l'on a commandé les exécutions à cet égard.

On a aussi envoyé de la part du Magistrat, dans chaque maison, de nouveaux billets de taxe pour la quatrième somme 200000 écus de la contribution extraordinaire, attendu que suivant la précédente répartition, il manque encore près de 40000 écus à la troisième somme de 200000 écus. & que le Capitaine de Dyhern en presse le fournissement à toute outrance, comme fait aussi de son côté le Sr. Fridler au sujet du paiement anticipé des revenus nommés Pfennig &c.

Quatember.

Quatember-Steuern, pour l'année entière.

A Naumbourg, outre les Orages qui se trouvent ici à la Citadelle, tout le Magistrat y est encore arrêté au sujet de la contribution; & la Ville a été fermée pendant quelques jours, par rapport aux enrôlemens forcés. Les ordres pour le transport du Magasin de là ici en quatre jours ont été si rigoureux, qu'au défaut d'un nombre suffisant de voitures, les habitans ont dû y prêter leur dos. On a aussi enlevé quantité de bétail du Bailliage de Tautenbourg & d'autres lieux.

Les Prussiens viennent d'amener ici deux canons & quelques chariots chargés de pièces sans affûts, d'armes à feu & de toutes sortes de munitions, qu'on a enlevés dans la Ville Impériale de Nordhausen. Pour un fort gros canon qu'on n'a pu transporter à cause des mauvais chemins, cette Ville doit payer 10000 écus, outre 10000 de contribution; & comme on n'a pu trouver que 4000 écus, les Prussiens ont pris six Orages de la Magistrature, & les ont envoyés à Magdebourg sur des chariots de Paysans, sans qu'on leur ait permis de se servir de leurs propres voitures, dans lesquelles on a mis des soldats avec leurs femmes. Outre cela cette Ville Impériale a été tenue fermée pendant huit jours; & l'on en a enlevé beaucoup de monde, de vivres, de meubles avec tous les chevaux & fourrages, qu'on a vendus en chemin à très-haut prix. Depuis quelques jours un Détachement Prussien est de nouveau entré dans Erfurth. Enfin à la réserve des terres du Prince de Schwartzembourg, aucun endroit n'est à l'abri des extorsions inouïes de ces cruels hôtes. Fait-on de vives représentations, on répond sèchement que telle est la volonté

volonté du Roi ; & qu'on doit se croire encore trop heureux que ses ordres ne soient pas exécutés avec toute la rigueur dont ils sont susceptibles.

La Ville de Gera aussi occupée par les Prussiens doit leur payer 40000 écus ; enfin les extorsions sont poussées à leur comble & se continuent.

Cependant les Magistrats & Négocians de *Leypsig* détenus, ont été relâchés ; mais ce n'a été qu'après le paiement entier de l'énorme contribution de huit cens mille écus imposée à leur Ville. Toute la grace qu'on leur a faite, est d'avoir pris d'eux des Lettres de change pour le restant. Revenons aux Armées.

Dans la grande Armée Impériale & Royale Autrichienne tout étoit encore tranquille le 14. Avril, & le Maréchal qui la commande gardoit son Quartier-Général tantôt à *Pirna*, tantôt à *Sonnenstein*. Sa position, qui fait face de tous les côtés au Roi de Prusse, paroît embarasser ce Prince, qui s'efforce mais envain de l'en tirer, en faisant de tems en tems des mouvemens rétrogrades, comme s'il menaçoit la *Bohème*. Mais le Maréchal tient prêt pour ce Royaume un Corps considérable, pour y repousser celui que Sa Maj. Prussienne voudroit y détacher. Partout l'artillerie est placée, il y a des munitions suffisantes pour toutes les Batteries, & les vivres & les fourrages abondent à l'Armée, qui est dans le plus brillant état qu'on puisse le souhaiter. On en détache quelquefois des Corps pour renforcer celui que commande le Général Beck, qui a reçu en dernier lieu quatre Régimens d'Infanterie & deux de Cavalerie, tirés d'un Corps qu'on avoit rassemblé à *Brixen* en *Bohème*. De cet endroit les Généraux de Campitelli,

pitelli, Caramelli, Belgiojoso & Nauendorff sont allé avec deux Régimens de Cavalerie renforcer en *Silésie* le Général de Laudohn, qui attendoit ce secours à *Jagerndorff* où il a transporté son Quartier-Général & de-la à *Osmachau*, pour commencer avec vigueur ses opérations. Son Corps d'Armée est actuellement de plus de 30000 combattans. Quatre Régimens d'Infanterie & deux de Cavalerie restent à *Brixen* aux ordres du Général de Plonquer.

Quoique les opérations des deux grandes Armées Autrichienne & Prussienne en *Saxe* n'ayent pas jusqu'à présent commencé, en *Silésie* elles ont débuté par la surprise de la Ville de *Neustadt*, située entre *Neifs* & *Jagerndorff*; & depuis ce coup du Général Laudohn, qui mérite un détail, les Prussiens ont abandonné la plus grande partie de la *Haute-Silésie*, où les Autrichiens sont entrés.

Le 14. Mars étoit le jour que le Général de Laudohn fixa d'une Convention déterminée pour la cessation des hostilités pendant l'hiver en *Silésie*. Il le fit notifier par un Trompette au Général Golze des Prussiens à *Neustadt*. En même tems il donna les ordres & les instructions aux Généraux qui commandoient sous lui, suivant lesquels les troupes devoient marcher sur quatre colonnes. La première étoit composée de tous les Grenadiers du Régiment de *Lôwenstein* Dragons, & de celui de *Charles Palfi*, Cuirassiers, sous les ordres du Général-Major *Jacquemin*, & conduite par le Général Laudohn lui-même. La seconde consistoit dans les Régimens de *Saxe-Hildbourghausen*, *Kollowrath*, *Angern* & *Léopold Palfi*, Infanterie, aux ordres du Général-Major de *Biela*, & conduite

duite par le Lieutenant-Général de Draskowitz, Les Régimens de Nadasti & de Kalnocki, Hussars, commandés par le Général de Bethlem, formoient la troisième colonne; & la quatrième étoit composée des Bataillons de François-Lorraine, Los-Rios, Wallis & Marshall, avec cent Cuirassiers & un Bataillon de Croates, & commandée par le Général-Major de Wogelsang, qui reçut ordre en même-tems de faire marcher un Bataillon de Licanien pour occuper *Raribor*. Après ces arrangemens pris, le Général de Laudohn congédia les Généraux pour aller vaquer aux mesures qu'ils devoient prendre & aux ordres qu'ils devoient donner dans leurs départemens. Le secret fut exactement gardé; les habitans apprirent seulement que les troupes s'assembloient pour passer en revue; & au lieu que le Général de Laudohn devoit venir la faire, on publia qu'elle se feroit à son Quartier.

Les deux premières Colonnes, selon le plan concerté, devoient prendre par *Neustadt*, & y surprendre les ennemis. La troisième devoit les couper de *Cosel*, & le Général de Wogelsang étoit chargé de les surprendre à *Leobschutz*. Il marcha en conséquence toute la nuit; mais un tems affreux & les chemins rompus ne lui permirent point d'avancer aussi promptement qu'on le désiroit. Il ne put arriver qu'à trois heures du matin à *Neukirchen*, à moitié chemin entre *Troppan* & *Leobschutz*, situés à huit lieues l'un de l'autre. Pour surcroît d'obstacle il y trouva les eaux débordées, & il fut obligé de faire halte & de travailler à un pont, qui ne put être achevé qu'au point du jour. A peine deux Compagnies eurent-elles achevé de passer, que la violence

violence de l'eau rompit le pont. Les troupes ne se rebuterent point ; elles se jetterent dans l'eau, en ayant jusques à mi-corps. Mais ces difficultés causerent un retard irréparable ; & la Colonne ne put arriver devant *Leobschutz* que le 15. à midi. Les Prussiens soupçonnant les mouvemens, par l'avis que le Général de Laudohn avoit fait donner par le Trompette, & la marche en particulier, par l'avis d'un Général d'homme de *Troppau*, s'étoient retirés de *Leobschutz* deux heures avant l'arrivée de cent Cuirassiers. Le Général de Vogelsang, qui avoit l'ordre de les poursuivre, continua d'avancer, & se porta jusque'à *Holzemplotz*, quatre lieues plus loin. La Colonne en passant l'eau, enjeut encore jusque'à mi-corps. Elle arriva à onze heures de la nuit à *Holzemplotz*. L'ennemi s'éroit retiré, & marchant toute la nuit il fit sa retraite par *Sulitz* vers *Neifs*.

La Colonne qui marchoit sur *Neustadt* trouva moins d'obstacles. Les ennemis ne s'en retirent d'ailleurs que le 15. à cinq heures du matin. La Cavalerie & les Hussars y parurent un quart-d'heure après. Si les Grenadiers avoient pu arriver dans le même tems, la Cavalerie prenoit les Prussiens à dos, & l'Infanterie les attaquoit de front ; & certainement il en seroit échappé peu. Mais l'Infanterie, arrêtée par les mêmes difficultés que le Général de Vogelsang avoit eu à surmonter, n'étoit pas arrivée. Le Général de Laudohn se borna à faire charger la Cavalerie, qui faisoit leur arrière-garde, & à tomber sur leurs bagages, qu'on enleva, ainsi qu'un Commissaire qui avoit 15 mille écus, que les Croates ont partagés entre-eux. L'ennemi perdit environ 300 hommes ; & les Autrichiens

Whiens près de 80 des leurs. On a trouvé à *Ratibor* quelque argent & des papiers importants.

Comme la saison étoit encore des plus rudes, la Colonne du Général de *Vogelsang* s'est repliée à *Branitz* & dans les environs de *Jagern-dorff*. On a garni tous les postes pris ou l'on a mis des Croates ; & les Hussars forment un Cordon depuis *Ratibor* jusqu'à *Zuchmentel*. C'étoit la même position encore le 30.

Les Prussiens avoient en partie les faits portés dans cette relation ; mais pas leur perte aussi grande. Celle des Autrichiens, sur ce qu'ils en publient, passe de beaucoup la leur. « Ils ont laissé sur la place, par la vigoureuse défense & poursuite de nos gens (marquet-on dans la Gazette de *Berlin*) plus de 300 hommes tués, partie à *Schnellenwalde* & *Buchelsdorff*, partie à *Neustadt*, sans compter les blessés, dont le nombre va à plus de 300, outre un Capitaine du Régiment de *Löwenstein*, un Lieutenant de celui de *Palfy*, & 25 hommes faits prisonniers de guerre. De notre côté nous avons eu, dans le Régiment de *Manteuffel*, qui s'est extraordinairement distingué en cette occasion. 34 soldats tués, les Capitaines *Zittwitz* & *Kittlitz*, les Lieutenans *Kleist* & *Stojentin* avec 69 hommes blessés ; dans l'Escadron de *Bareith* le Lieutenant de *Suckow* blessé ; parmi les Dragons, un de tué, trois autres blessés, un quatrième pris par l'ennemi, ainsi que trois Bas-Officiers, deux Tambours & 35 hommes : de sorte que toute notre perte consiste en 70 têtes ou environ. »

Les nouvelles publiques de *Berlin* mettent d'ailleurs

d'ailleurs 8000 hommes au Général de Laudon contre mille Prussiens, qui se firent rempart des chariots, derrière lesquels ils se formèrent en quarré long, faisant feu par pelotons; tant le but de ces nouvelles est de faire croire qu'un petit nombre de troupes Prussiennes peut quelquefois n'être pas accablé par un nombre supérieur.

*Armées en
Poméranie.*

La petite guerre en *Poméranie* & sur l'*Oder* n'a, pour ainsi dire, pas discontinué de l'hiver & jusqu'à présent entre les Russes, les Suedois & les Prussiens. Les troupes légères des premiers font toujours des courses au-delà de l'*Oder*. Un de leurs Partis enleva sur la fin de Mars, près de *Carolath*, une douzaine d'hommes du Régiment de *Sydow*, Prussien. Un autre de Hussars fit dans le même tems prisonniers à *Stolp* un Officier & 67 soldats. D'un autre côté un Détachement de Dragons Prussiens, secondé par un Corps de Hussars de *Stupnagel*, & soutenu de quelque Infanterie aux ordres du Major de *Podewils*, attaqua le 12. du même mois à *Arensvalde* un poste Russe, dont il défit 40 hommes, parmi lesquels un Colonel Cosaque & un Lieutenant-Colonel de Hussars qui furent tués : il en blessa un plus grand nombre, leur enleva un Capitaine, un Maréchal-des-Logis, un Quartier-Maitre, un Chirurgien & sept soldats avec 40 chevaux. Il dissipa le reste, & l'obligea de se retirer par *Fürstenow* sur *Schloppa* en Pologne. La perte des Prussiens en cette escarmouche se réduit à une trentaine d'hommes. Après ce succès le Major Prussien s'est rabattu dans la *Poméranie Royale*, & ayant rencontré devant *Tempelbourg* un Détachement de mille Russes, qui d'abord fit mine de lui résister,

résister, il l'obligea par quelques décharges de son canon à se retirer aussi vers les frontières de Pologne. De-là Mr. de Podewils se tourna sur *New-Scetlin*, d'où il enleva & emporta quelques fourrages qu'il fit transporter à *Belgard's* enfin il poursuivit sa marche par ce dernier endroit & fit sortir du pays ce qui s'y trouvoit de troupes légères Russes. Le Comte de Soltikoff est attendu chaque jour à l'Armée Russe, qui est à ses ordres, pour entamer les opérations qu'il a concertées à *Petersbourg*.

A l'égard de la petite Armée Suedoise, elle attendoit des renforts à la fin de Mars. Cependant elle tient bon contre les Prussiens. Le Général de Lantingshausen qui la commande, a fait construire des ponts sur la *Peene* & sur le *Trebel*, & ses troupes ont inquiété les Prussiens sans relâche dans leurs cantonnemens, d'où présentement ils sont sortis. Entre autres ils leur ont enlevé un Capitaine de Hussars avec toutes les recrues qu'il avoit enrôlées dans le Duché de *Mecklembourg*. Les Prussiens ont un Corps à *Coslin*, & un autre s'est porté à *Mezeritz*, aux confins de la Pologne dans le Palatinat de *Posnanie*. Le Général Tottleben des Russes, dont nous avons fait mention le mois passé, a fait retraite à l'approche des Prussiens par raison de prudence; neuf Régimens Moscovites campés par-delà la *Vistule* viennent de le joindre, ce qui le mettra en état de continuer ses opérations avant que la grande Armée rassemblée puisse en faire d'éclatantes de son côté. On croit toujours qu'elle débutera par le siège de *Colberg* & de *Gros-Glogau*.

Dans ces trois Armées, toutes en mouvemens & toutes préparées à se disputer la gloire de
la

Armées
de l'Empire
& des Al-
liés.

372

La Clef du Cabinet

la campagne, on ne parle pas moins de paix que dans les Cours où les propositions en ont été faites. Il en est cependant, sur ce qui se présente, que le sang de tous ceux qui sont dans le cas de combattre, ne coulera pas moins cette campagne que la dernière; les Autrichiens, les François, les Russes, les Suédois, les Impériaux, les Prussiens, les Anglois, les Hannovriens, tous ces guerriers ranimeront vraisemblablement leur courage & leur furent pour y faire des efforts plus importans que ceux des campagnes précédentes. Mais cette campagne ne s'ouvrira, selon toute apparence, que vers le milieu de ce présent mois de Mai. On n'a donc jusqu'à présent que quelques particularités à marquer des trois Armées qui y mesureront leurs forces, après que tous les renforts y seront arrivés.

Un Corps de celle des Alliés, dont le Quartier-Général est à *Paderborn*, s'étant mis en mouvement sur trois Colonnes, l'avant-garde de l'une pénétra le 20. Mars par *Fulde* jusqu'à *Gelnhausen*; l'autre se porta le long de *Gießen* vers *Butzbach*, & la troisième dirigea sa marche par *Weilbourg*. Ce mouvement fit prendre aux Généraux de l'Armée Françoisse vers *Frankfort* toutes les précautions pour n'être pas attaqués à l'improviste, & disposerent un bon Corps de troupes de manière à pouvoir se réunir en 24 heures. Les environs de *Friedberg*, où les François ont constamment de gros magasins, étoient déjà pour lors garnis de Redoutes pourvûes de canons: Et quant au Village de *Bergen*, qui leur a servi l'année dernière de champ glorieux d'une victoire signalée, il leur est toujours avantageux du côté de *Gelnhausen* & de *Windecken*,

des Princes &c. Mai 1760. 373

Windeken, à cause des rivières de *Kindse* & de *Nidda*. Ce fut aux environs du Quartier Général du Maréchal Duc de Broglie à *Francfort*, que se fit la réunion du Corps destiné à s'opposer aux Colonnes des Alliés. Sur ces entre-faites il parut que les Alliés vouloient se rabattre sur *Wurtzbourg* & se porter sur le flanc gauche de l'Armée d'Empire. Là-dessus le Maréchal-Duc dépêcha du même côté le Marquis d'Espies, Maréchal-de-Camp, avec seize Escadrons, des Officiers de l'Artillerie & du Génie, pour joindre les troupes de Saxe & de Wirtemberg. En même-tems il renvoya vers *Fulde* le Prince de Robeck, aussi Maréchal-de-Camp, suivi de six à sept mille hommes la plupart Infanterie. A la réserve de ces deux détachemens, tout le reste eut ordre de rentrer dans ses quartiers. Pendant ces mouvemens, les troupes de Wirtemberg hâterent leur réunion, & le Général-Major de Wolff se porta aussi-tôt de *Wertheim* à *Carlstadt* pour conduire sa Brigade. A la vérité ces premiers mouvemens des Alliés dans la Principauté de *Fulde* ont un peu allarmé les endroits vers lesquels ils se portotent, mais on y a été bientôt rassuré en voyant les belles dispositions du Duc de Broglie, qui, sans trop fatiguer ses troupes, a montré à ses ennemis qu'il étoit aussi en état de les recevoir, qu'il le fut l'année dernière à peu près dans le même-tems. Il a fait depuis rentrer toutes ses troupes dans les quartiers qu'elles occupoient, & jusqu'à présent elles y demeurèrent assez tranquilles, quoique prêtes à tout instant d'en sortir au premier commandement. Les Alliés se sont aussi retirés du Pays de *Fulde* dans leur ancienne position, après avoir pillé

B b

quelques

quelques Villages & emmené divers Otages ; mais leurs mouvemens annoncent qu'elles ne la tiendront plus que pour quelques jours. Deux transports d'Anglois & 500 chevaux débarqués à *Brême* & à *Emden* les ont joints. Ils en attendent d'autres avec de l'artillerie & des munitions. Le Marquis de Granby commandera ces troupes Angloises. Mais on ne pénètre encore rien des vûes des Alliés, si ce n'est qu'ils paroissent avoir formé le dessein d'une tentative sur *Gießen* ; quoiqu'il en soit, toutes les mesures sont prises pour la leur rendre des plus difficiles : Mr. le Maréchal de Broglie en garait de troupes tous les environs & peut y porter 40 mille hommes en moins de deux jours. Le Baron du Blaisel, qui y commande, en fait sortir souvent des détachemens ; & ces détachemens ne voyent pour l'ordinaire que des Patrouilles très-foibles d'Hannovriens, qui ne les attendent nullement. Peut-être attendra-t on pour frapper des coups de marque du côté du Prince Ferdinand de Brunswich, qui commande l'Armée des Alliés, tous les renforts attendus d'Angleterre avec des guinées ; car, dit-on, c'est tout ce qui y manque : alors cette Armée sera forte de 70 mille hommes, & c'est à ce degré qu'on veut la faire monter. Cependant si l'on peut tabler sur quelques apparences, elle seroit encore de beaucoup inférieure à celle du Maréchal de Broglie, dont on annonce la force prochaine à cent mille combattans.

L'Armée d'Empire, fort tranquille dans ses quartiers jusqu'à présent, fait aussi des mouvemens pour figurer dans la campagne, qui doit mettre fin au fleau de la guerre. Le Prince de Deux-Ponts y est arrivé, & en a repris le commandement.

mandement. Son Quartier-Général est encore à *Bamberg*, suivant les derniers avis qu'on en a reçus. Pendant que des Officiers de cette Armée faits prisonniers à *Leypsig* & renvoyés chez eux comptoient de jouir de leur liberté, en conséquence de Revers qu'ils ont donnés de ne plus servir contre le Roi de Prusse pendant le reste de cette guerre, ils ont été sommés deux fois de se représenter à *Magdebourg* avant le 30. du mois d'Avril, & d'y rester jusqu'à ce qu'ils fussent ou échangés ou rançonnés. Une telle procédure devoit paroître étrange à tout le monde impartial, si Sa Maj. Prussienne, qui abonde en raisons d'Etat, n'en trouvoit pour la justifier. Peut-être les rendra-t-elle publiques.

Le Général-Major de *Kleefeld* de l'Armée d'Empire, a remporté le 9. Avril près de *Zwickau* un avantage sur le Partisan Prussien *Froidville*, dont la troupe a été hâchée, prise & dispersée, & lui-même au nombre des prisonniers avec deux Officiers.

CASSEL. On fortifie cette résidence: trois cens paysans y travaillent par corvées & deux cens pionniers. Le nouveau Landgrave ne veut se départir en rien des engagements qu'a pris dans la cause des Alliés, feu le Landgrave son père. Il se met à couvert de surprise. Ses vieilles troupes, Infanterie & Cavalerie, sont réparties dans les environs de *Cassel*. à *Wanfreid*, à *Eschweg*, à *Reichensach*, à *Wichmanhausen*, à *Unterfuhl*, à *Berka*, & à *Creutzbourg*; de plus les *Hannovriens*, pour mettre les *Hessois* encore mieux hors d'atteinte, s'étendent jusqu'à *Sontra* à neuf lieues de *Cassel*, & le Landgrave s'occupe de deux objets, le bien de ses peuples & le bon état de ses troupes. Deformais

les Régimens d'Infanterie & de Cavalerie seront composés ceux-là de deux Bataillons, & ceux-ci de trois Escadrons chacun. Outre les Gardes du Corps à cheval, tous gens de belle taille, le Régiment des Gardes, Cavalerie, prendra le nom de *Gendarmerie*. On joindra à l'Infanterie quatre Bataillons de Gardes, dont le premier tout-à-fait nouveau & formé d'hommes choisis parmi les troupes nationales. On renforce aussi considérablement le Corps de Hussars & de Chasseurs. Les recrues qui se levent dans l'enceinte du Landgraviat, s'empressent à se ranger sous les Drapeaux de leur Souverain. Le Prince Ferdinand de Brunswich facilite de son côté l'arrivée de ces recrues, en mettant des Régimens de son Armée en mouvement pour couvrir la marche de celles qui sont sorties du Comté de *Hanau* & du District de *Schwartzenfeld* au nombre de 1085 en présence des François. Ceux-ci s'étant ébranlés à cette occasion, il y eut un petit engagement entre la Légion-Royale & les Grenadiers Hano-vriens, qui n'a décidé de rien.

Un fanatique appelé Gregoire, ayant porté la main sur la personne du Landgrave lorsqu'il étoit à table, on s'en est saisi. On a instruit d'abord son procès, & le 4. Avril, par une sentence prononcée, il a été reconnu fou furieux, & comme tel renfermé pour toute sa vie dans la maison des foux à *Cassel*, où de tems en tems il doit être regalé d'une bastonade.

A *Hanau* l'affaire que la Régence s'est attirée de la part des François demeure dans l'état où nous la laissons le mois passé.

BERLIN. Au milieu des faits d'armes qui se préparent, on parle de paix dans cette Capitale,

pitale, comme on en parle ailleurs ; & cette paix, dont on doit traiter dans un Congrès, sera, dit-on, des plus stables. Mais ce n'est que d'après les premières propositions du Roi & de celui de la Grande-Bretagne sur ce grand objet qu'on en parle, parce qu'on a pensé que cette démarche en entraîneroit d'autres. Plus tard on saura si l'on peut compter sur quelque chose des réponses qui ont été faites à ces propositions. La guerre continuera en attendant ; & ce ne sera, suivant toute apparence, que les armes à la main que l'on jettera les fondemens d'un tel Ouvrage, dont dépend le repos de tant de peuples ruinés & abîmés.

Magdebourg est redevenu le lieu de la résidence Royale. Toute la Cour y est ; tous les meubles du Château de *Berlin* & la belle artillerie de l' Arsenal, ainsi que les Archives y ont été transportés. En un mot *Berlin* n'a plus que l'étendue de son enceinte qui la distingue.

Ce qui se passe aux Armées du Roi n'entre pas beaucoup dans les discours publics. On en dit peu ; aussi n'y a-t-il rien de fort remarquable à en dire. Les plus grandes nouvelles qu'on en reçoit, sont des promotions que le Roi y a faites dans les divers Corps. Sa Maj. a récompensé les services du Marquis d'Angelelli, en lui permettant de se retirer. Le Bataillon franc que ce Général commandoit, a été donné au Colonel Collignon, qui a remis le sien au Major de Courbieres. Le Roi a aussi élevé le Prince héréditaire de Brunswick à la dignité de Feld-Maréchal de ses Armées, de même que le Landgrave de Hesse-Cassel.

RATISBONNE. La Diette s'étant convoquée le 14. Mars, procéda le même jour à la nomi-

monition de Jeux Maréchaux des Armées d'Empire, l'un pour les Catholiques, l'autre pour les Protestans. Le Prince Frédéric de Deux-Ponts eut celle pour les premiers, & le Prince Charles-Auguste de Bade-Dourlach pour les seconds. La communication en a été donnée solennellement le 17. au Prince de la Tour & Taxis, principal Commissaire de l'Empereur.

Le Prince héréditaire de Darmstadt en qualité de Comte de Hanau-Lichtenberg, le Margrave de Brandebourg-Anspach, les Ducs de Mecklembourg-Schwerin & de Strelitz, le Comte de Wied-Runkel, tous Membres de l'Empire, ont eu ordre le 27. Mars de comparoître en personne devant l'Empereur. Le Fiscal de la Chambre Aulique a fait l'acte de citation suivant l'usage. Ces Princes, comme on le publie, doivent être privés du droit de battre monoye, à cause des espèces de bas alloï qu'ils ont fait frapper. On travaille d'ailleurs à *Augsbourg* à un Règlement sur les monoyes, afin d'arrêter le tort que fait au Commerce dans l'Empire la fausse monoye que fabriquent les Monoyeurs, Fermiers du Roi de Prusse. Le Conseil Aulique de l'Empire procède contre les Etats fauteurs de cette tromperie.

On a porté le 15. Avril à la Dictature un Décret de Commission Impériale, que le Prince de la Tour & Taxis fit remettre le jour précédent au Directoire Electoral de Mayence. Le Chef Suprême de l'Empire y demande que les Etats accordent de nouveaux des Mois Romains.

Le Prince Royal & Electoral de Saxe & la Princesse son Epouse continuent de se tenir à la Cour de *Munich*, où s'est rendu l'Electeur de Cologne à leurs invitations. Son Alt. Electorale

se propose de séjourner en Baviere jusqu'à ce que ce Prince & cette Princesse soient au moment de leur départ. Six personnes de distinction ont fait toute la suite de l'Electeur dans ce voyage à *Munich*, d'où le Cardinal-Evêque & Prince de Liège compte de retourner bientôt dans sa Principauté.

N O R D.

RUSSIE. Les conférences militaires pour concerter le plan des opérations de la campagne ont été très-fréquentes pendant tout le séjour qu'a fait le Felt-Maréchal de Soltikoff à *Petersbourg*; il a proposé un projet qu'il a appuyé avec tant de dignité, que le Ministère y a donné la consistance nécessaire, & y fournit les ressources qui doivent en assurer le succès. L'Impératrice d'ailleurs, sourde à des propositions que le Ministre d'Angleterre lui a faites & réitérées, tendant à la retirer de ses engagements, mais fidèle aux promesses qu'elle a faites à ses Alliés, a donné ses ordres en conséquence. De même il est certain que Sa Maj. Impériale ne donnera les mains à la paix que de concert avec les Cours de *Vienne* & de *Versailles*; car c'est un système si déclaré, que les Ministres des Puissances chargées de le déranger, voyent là dessus tomber tous les efforts qu'ils ont faits.

Peu après l'arrivée du Maréchal de Soltikoff à *Petersbourg*, il reçut une dépêche du Général-Major de *Wylich*, Commissaire Prussien employé à l'échange des prisonniers, avec une Lettre du Prince de *Bevern*, Gouverneur de *Stettin*, adressée au Général-Major de *Jukoulow*,

low, Commissaire pour l'Impératrice à l'échange des mêmes prisonniers, dans laquelle il lui marquoit qu'un Parti de troupes légères Russes avoit fait prisonniers le Margrave de Brandebourg-Schwedt & le Prince Frédéric de Wirtemberg avec la Princesse son épouse, & Mr. de Wylich demanda le relâchement de ces Princes. Quoiqu'on n'eut alors reçu aucun avis de cet enlèvement, l'Impératrice s'empressa de donner ses ordres pour faire remettre sur le champ en liberté ces trois illustres personnages, & qu'on tireroit de la Caisse militaire une somme pour les fraix de leur voyage; qu'on leur donneroit aussi une escorte convenable pour les reconduire jusqu'à la première Ville frontière à leur choix; mais qu'on auroit à prendre du Prince de Wirtemberg une déclaration comme Lieutenant-Général au service du Roi de Prusse, par laquelle il devoit se reconnoître prisonnier de guerre. Le même jour que Sa Maj. Impériale avoit donné ces ordres on en chargea un Courier pour les remettre où il convenoit; mais le lendemain le Comte de Fermer, qui commandoit l'Armée en l'absence du Comte de Soltikoff, manda que ces Princes & la Princesse ayant été faits prisonniers, peu après on leur rendit la liberté sur ce que le Prince de Wirtemberg avoit donné un écrit par lequel il se reconnoissoit prisonnier de guerre.

Le Général Brown, toujours incommodé des blessures qu'il reçut l'année dernière à la sanglante Bataille de *Zorndorff*, a obtenu, sur sa demande, la démission de ses emplois militaires. Nombre d'Officiers qui jusqu'à présent ont servi dans les Armées de l'Impératrice tant en *Prusse* qu'au-delà de la *Vistule*, & qui sont
trop

trop avancés en âge, ou blessés & mis hors d'état de continuer leurs services, vont être pensionnés & remplacés par d'autres; savoir, 16 Colonels, 34 Lieutenans-Colonels, 47 Majors, 49 sous Majors, 238 Capitaines d'Infanterie & de Cavalerie, 518 Lieutenans, 573 Sous-Lieutenans & Ajudans, & 518 tant Enseignes que Cornettes. Actuellement toute l'Armée ayant été recrutée, la plupart des Régimens qui y servent se trouvent plus que complets. Indépendamment de 80000 hommes que l'on va employer contre l'ennemi, il y en aura 35000 de réserve dans le Royaume de Prusse, prêts à remplir les vuides qui pourroient survenir parmi les autres.

Il n'en est pas du Comte de Hordt ce que nous en avons marqué, sur des avis peu fondés. On a été surpris à *Petersbourg* d'y trouver ce qui en a paru. Nous nous faisons un plaisir, étant mieux instruits, de redresser cet article. Il n'y a rien eu du tout de ce prétendu événement. Le Comte de Hordt & le Comte de Solतिकoff, qu'on auroit enfermé par représailles, jouissent de leur liberté, & il n'y a eu d'eux, dans tout le fait qu'on a débité, aucune vérité ni vraisemblance.

Mr. Rosalinsky ayant demandé au nom de la République de Pologne une indemnité des dommages, causés par la marche de l'Armée de l'Impératrice sur les Terres de cette République, le Ministère lui a fait remettre une réponse par écrit, où il est dit que quoique Sa Maj. Impériale soit très-disposée à donner toute la satisfaction que l'on demandoit de son équité, néanmoins elle ne pouvoit y consentir qu'au préalable la République ne s'intéressât

à l'élargissement du Prince Sulkofsky enlevé par les Prussiens, & que du succès de ses instances auprès de la Cour de *Berlin* en faveur de la liberté du prisonnier, dépendroit la réussite des sollicitations de Mr. Rosalinsky pour réparation des pertes que l'on prétendoit avoir souffertes de la part des troupes de Russie.

P O L O G N E. Les territoires confins de la Prusse sont toujours inondés des forces de la Russie, qui se mettent en devoir d'en sortir pour commencer leurs opérations de campagne. On n'en reçoit cependant aucunes plaintes tant l'ordre & la discipline sont bien observés parmi ces troupes qui payent tout ce que l'on leur livre en argent comptant. Il en doit passer un Corps, comme on l'a dit, à la solde du Roi d'Espagne; ce qui fait un plaisir sensible au Roi qui se tient toujours à *Varsovie*, en attendant la décision des affaires de son infortuné Electorat de Saxe.

Le Kan des Tartares ayant écrit au mois de Février au Comte de Branicki, Grand Général de l'Armée de la Couronne, une Lettre assez brusque au sujet de son frère qui s'est retiré en *Pologne*, & dans laquelle il se portoit même jusqu'à menacer les Terres de la République d'une invasion, le Comte a cru devoir envoyer cette Lettre au Chevalier de Vergennes, Ambassadeur de France à la Porte Ottomane, avec prière d'en faire un usage convenable, & de la communiquer au Grand Vizir. L'Ambassadeur l'a fait, & le Grand Vizir lui a donné des assurances positives, que le Grand Seigneur avoit fait écrire au Kan d'écartier absolument tout sujet de mésintelligence avec le Royaume & la République de Pologne, & de s'abstenir de
toute

des Princes &c. Mai 1760. 383
toute démarche capable d'en altérer la tranquillité.

SUEDE. Quoiqu'il n'y ait plus d'apparence qu'une Escadre Angloise vienne se présenter dans la mer Baltique, à cause des déclarations formelles de la Cour de *Copenhagen* à ce sujet, l'Escadre Suedoise ne s'en joindra pas moins cette année comme les précédentes à celle de Russie.

L'action d'*Anclam* en *Pomeranie*, que nous avons rapportée dans notre Journal du mois passé, a tellement plu à la Cour & aux habitants de *Stockholm*, que les Communes s'y sont cottisées pour en témoigner leur satisfaction aux braves qui y ont eu part. Les veuves de ceux qui ont perdu la vie dans cette action, ont pour pension la paye entière de leurs maris : & le Général de *Lantingshausen* est créé Baron du Royaume. On envoie à l'Armée qu'il commande tout ce qui doit la compléter en troupes, outre les munitions qui y sont nécessaires pour faire une bonne campagne.

DANNEMARC. Ce Royaume tranquille le demeurera par l'exacte neutralité que le Roi veut observer jusqu'à la fin de la guerre; mais il n'y a plus d'apparence qu'on recherchera la garantie de Sa Majesté pour l'observation d'une Convention, si de nouveau il s'en présente une à faire du genre qu'a été celle de *Closter-Seven*. Néanmoins, on souhaiteroit à *Copenhagen* autant qu'on le souhaite à *La Haye*, d'y voir le Congrès pour la paix générale de l'Allemagne troublée. Là-dessus il paroîtroit que la neutralité du Roi, & les égards qu'y ont eu jusqu'à présent les Puissances Belligérantes, rendroient la médiation efficace, outre que la situation

situation de *Copenhague* est au milieu des Etats des principales Puissances qui sont engagées dans la guerre. Mais le souhait n'a rien encore qui l'approche de ce qui pourroit le remplir.

Nous finissons cet article par l'extrait de quelques Lettres venuës de *Turquie* dans les Cours du Nord. Elles portent qu'il y a une grande fermentation à la Porte, & qu'on y craint une révolution. « Quoiqu'il soit difficile, y dit-on, de pénétrer dans le Serrail, il s'y passe des choses auxquelles tant de gens prennent part, que le secret en est impossible. Tel est l'événement qui fait douter que le Sultan régnant ne soit précipité du Trône. Depuis plusieurs générations, les Empereurs Turcs ont renoncé à l'horrible politique qui leur faisoit sacrifier la vie de leurs frères à leur fureté. Mustapha III. actuellement régant a un frère nommé Bajazet, qu'à son avènement au Trône en 1757, il confina dans le Palais appelé le Vieux Serrail, où rien ne lui manquait que la liberté, il avoit pour son service plusieurs femmes encore belles, mais qui étoient réputées incapables de devenir mères. Une d'elles a trompé l'opinion des experts, elle s'est trouvée enceinte, & a mis au monde un fils. La paternité de Bajazet n'auroit été qu'une singularité sans grande conséquence, si Mustapha lui-même avoit eu des fils. Mais le Sultan privé de cet avantage, est devenu jaloux de son frère, & a craint que les yeux des peuples étant fixés sur lui, il ne mit à profit leur affection pour envahir le Trône. Il a voulu, dit-on, ou se défaire de Bajazet, ou le punir de son bonheur par une prison plus étroite. Les Grands à qui il

en a été communiqué, ont formé leur opposition. Le peuple qu'ils ont informé du fait s'est ému. Quelques Arméniens & plusieurs Turcs, dans l'opinion qu'il y alloit avoir une révolution, ont fait un amas de grains; & ont occasionné augmentation de la disette qui se faisoit déjà sentir. Plusieurs des monopoliers ont été punis de mort; & leur supplice a augmenté l'indisposition du peuple. Le Sultan régnañt a donné ordre d'assembler les troupes; & c'est à quoi l'affaire en étoit au départ des Lettres. »

Suivant d'autres Lettres de Constantinople, on y a apporté au Grand Seigneur la tête de l'infortuné Halimi Mustapha-Effendi, qui depuis quelque-tems vivoit exilé dans l'Isle de Metelin. Il avoit d'abord été élevé à la Dignité de Tesserdat, ou Grand Trésorier de l'Empire, ensuite à celle de Bacha à trois Queuës, & peu après nommé au Gouvernement de Mossoul, Capitale de la Mesopotamie. Tel étoit le cours des prospérités de Mustapha, lorsque ses ennemis, envieux de son élévation, entreprirent de le perdre. Ils le rendirent suspect ou odieux à la Porte, en le déferant comme coupable de rapines & de vexations. Soit qu'il en fut réellement convaincu, ou qu'il suffit d'en être accusé, Sa Hauteffe le dépouïlla de son Gouvernement, & l'envoya en exil, où périt d'une manière si tragique cette malheureuse victime des vicissitudes de la fortune.

M O R T S.

L'Archevêque de Colozza en Hongrie, y est mort au commencement d'Avril. Ce digne Prélat,

lat, qui est généralement & sincèrement regretté, étoit de la Maison des Barons de Kobofiski.

Henri- Ignace de Brancas, Evêque de *Lisieux*, sous- Doyen des Evêques de France, Abbé Commandataire des Abbayes de *Gildas des Blois*, Ordre de St. Benoît Diocèse de Nantes, & de *Chambrefontaines*, Ordre de Prémontré, Diocèse de Meaux, est mort dans son Diocèse le premier du même mois d'Avril.

François- Dominique Comte d'Almesloë, Evêque de *Cambysopolent* & Suffragant de *Breslau* depuis l'année 1743, Chanoine Capitulaire de cette Eglise Cathédrale, mourut le 2. dans la cinquante- septième année de son âge.

Le 3. mourut dans son Abbaye Madame Anne- Marie Baronne d'Eltz- d'Orange, Abbesse de l'Eglise Collégiale & Séculière de *Bouzieres en Lorraine*, âgée de quatrevingts- quinze ans : elle étoit sœur de Mr. le Baron d'Eltz, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté Très- Chrétienne, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis. Elle fut prébendée dans son Chapitre l'an 1668, & élue Abbessé d'une voix unanime en 1716. La constante sérénité de son ame, l'égalité de son humeur, la douceur inaltérable de son caractère, joint de l'uniformité de sa vie, l'ont conduite à la plus heureuse vieillesse, au point qu'exempte de toutes infirmités, elle a lû & écrit sans lunettes jusqu'au dernier moment d'une si belle carrière. Ses rares qualités de l'esprit & du cœur lui ont mérité la plus haute estime, avec les regrets les plus sincères de son illustre Chapitre, & de tous ceux qui ont eu l'avantage de la connoître.

Jacques-

des Princes &c. Mai 1760. 387

Jacques-Benigne Winslow, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de la Société Royale de Berlin, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & Professeur d'Anatomie & de Chirurgie, mourut le 4. à Paris âgé de 91 ans. Il étoit Danois. Jacques-Benigne Bosfuet, Evêque de Meaux, ce savant & doctre Prélat, lui fit abjurer le Luthéranisme il y a 63 ans. Le Sr. Winslow a rempli avec éclat les différentes places que son mérite lui avoit acquises, & son nom a été rendu célèbre chez les Savans de l'Europe.

Mr. de Silvestre, Directeur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture à Paris, y est aussi mort le 12. âgé pareillement de 91 ans.

La Duchesse douairière de Guastalla est décédée sur ses Terres en Moravie. Elle a nommé Légatrice universelle de tous ses Biens la Princesse d'Ortingen, sa nièce.

On nous a envoyé une petite liste de plusieurs particuliers morts en divers Pays ayant 103, 104 & 105 ans; chose qui n'intéresse pas beaucoup, mais il y en a deux dans le nombre, dont l'un nommé Denis Gaignard a rempli à la *Fleche* en Anjou, la carrière extraordinaire de 124 ans accomplis. Il est mort le 22. du mois de Mars. Un autre appelé Jean Croquet, du Village de ce nom, près de *Timchebray*, n'a pas cédé au premier une année. Il a cessé de vivre à l'âge de 123 ans & deux mois.

Mariage. Le 3. Avril la Landgrave de Hesse-Rhinfels-Rothenbourg accoucha à *Francfort-sur-le-Meyn*, d'une Princesse qui reçut sur les Fonts Baptismaux les noms de Frédérique-Christine-Marie.

FIN.

LE Public intéressé à la premiere Lotterie Electorale de Treves est averti, que le tirage a dû être différé jusques dans le courant du mois de Juin prochain, à cause de l'éloignement des Collecteurs dans les Pays étrangers, où les billets ne sont parvenus que tard pour la distribution. Plusieurs ayant désiré que les trois premiers Lots, qui ne peuvent écheoir qu'à trois Numeros, contribuent au bonheur d'un plus grand nombre, il a été statué que ces trois premiers Lots feront à l'avenir dix prix égaux de trente-cinq mille écus chacun; ce qui fait le même capital. Le billet entier est de vingt écus de trois livres; & pour la commodité du Public on débite aussi des demi-billets moyennant dix écus, de même que des quarts de billets moyennant cinq écus. Ceux qui en souhaiteront pourront s'adresser aux Sieurs A. PESCATORE & J. B. BRUCK, Négocians à Luxembourg.

TABLE DES ARTICLES

Du mois de Mai 1760.

ARTICLE I. <i>Contenant quelques nouvelles de Littérature & autres remarques curieuses.</i>	Page 311
ARTICLE II. <i>Espagne, Portugal & Italie.</i>	326
ARTICLE III. <i>France.</i>	335
ARTICLE IV. <i>Angleterre & Hollande.</i>	346
ARTICLE V. <i>Allemagne.</i>	355
<i>Morts & Mariage.</i>	385